

DES OPPORTUNITÉS INEXPLOITÉES POUR L'ACTION CLIMATIQUE:

une évaluation des systèmes alimentaires dans les
contributions déterminées au niveau national



AVERTISSEMENT

Ce document a été commandé à Climate Focus et à Solidaridad par l'Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation, en vue de son utilisation par les membres et partenaires de l'Alliance mondiale afin de stimuler la discussion sur les questions critiques liées à la transformation des systèmes alimentaires et au changement climatique, et pour aider à guider l'action collective. L'Alliance mondiale a choisi de le mettre à la disposition de la communauté au sens large afin de contribuer au débat sur la réforme des systèmes alimentaires durables. Il constitue le travail d'auteurs et autrices indépendants ; les points de vue exprimés dans ce document ne représentent pas nécessairement ceux de l'Alliance mondiale et de ses membres.

Copyright © 2022 Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation.
Cet ouvrage est soumis à une licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Suggestion de référencement: Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation. *Des opportunités inexploitées pour l'action climatique: Une évaluation des systèmes alimentaires dans les contributions déterminées au niveau national*. Nom de l'éditeur: Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation, 2022.

Commandé par l'Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
PRÉFACE	3
MESSAGES CLÉS	5
RÉSUMÉ	7
Actions prioritaires	11
Actions prioritaires pour le processus d'élaboration des CDN	12
Actions prioritaires pour le contenu de la CDN (objectifs et mesures)	12
Actions prioritaires pour la mise en œuvre des CDN	12
INTRODUCTION	15
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'APPLICATION DU CADRE D'ÉVALUATION	17
Caractéristiques générales des systèmes alimentaires dans les pays évalués	17
Intégration d'une approche fondée sur les systèmes alimentaires dans les CDN évaluées	19
POSSIBILITÉS D'INTÉGRER DAVANTAGE LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AUX CDN	21
Actions prioritaires pour le processus d'élaboration des CDN	23
Actions prioritaires pour le contenu des CDN	24
Actions prioritaires pour la mise en œuvre des CDN	25
	41
CONCLUSION	
NOTES DE FIN D'OUVRAGE	42
REMERCIEMENTS	44
À PROPOS DE L'ALLIANCE MONDIALE POUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION	45

AVANT-PROPOS

2021 a lancé un avertissement au monde: si nous restons inactifs et ne procédons pas à la transformation des systèmes alimentaires, nous le faisons à nos risques et périls. Comme l'a souligné le Secrétaire général dans sa déclaration d'action pour le sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, «des rapports récents ont montré que les systèmes alimentaires contribuent à hauteur d'un tiers aux émissions de gaz à effet de serre, à hauteur de 80% à la perte de biodiversité et utilisent jusqu'à 70% de l'eau douce.

Les systèmes de production alimentaire durables devraient être reconnus comme une des solutions incontournables à ces problèmes. Il est possible de nourrir une population mondiale de plus en plus nombreuse tout en protégeant notre planète.» Nous sommes avertis.

Le temps presse mais, heureusement, il existe une multitude d'actions qui ne demandent qu'à être menées.

Nous savons que la transformation des systèmes alimentaires pour répondre à l'urgence climatique permettra aussi d'améliorer simultanément la sécurité alimentaire et la nutrition et que, lorsque la transformation est bien gérée, elle permet de réduire la pression sur les terres, séquestrer le carbone et préserver la biodiversité. Mais, pour que tout cela ne soit pas que des mots, des actions concertées et interconnectées doivent être prises: les investissements et les flux financiers doivent cesser de subventionner l'extinction, les priorités de recherche doivent être au service du bien public et il faut donner aux pratiques agricoles et de production fondées sur des principes agroécologiques et régénératifs les moyens de s'épanouir.

Ici, les politiques publiques sont un levier de changement majeur et significatif.

Les contributions déterminées au niveau national (CDN) – les actions en faveur du climat menées au niveau national au cœur de l'accord de Paris – sont une occasion stratégique pour les gouvernements d'intégrer une approche des systèmes alimentaires dans leurs politiques et programmes en vue d'atténuer les effets du changement climatique. En tant que cadre politique désigné où les signataires de la convention de Paris présentent la manière dont ils vont réduire leurs émissions, elles constituent un moyen collectif de suivre les progrès réalisés au niveau mondial en matière de climat et de signaler si le réchauffement planétaire peut rester bien en deçà du seuil de 1,5°C (2,7°F).

Alors que la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques de 2022, la COP27, doit se tenir en Égypte en novembre prochain, suivie de près par le premier bilan mondial de l'accord de Paris en 2023, il est urgent d'adopter une approche fondée sur les systèmes alimentaires dans l'ensemble des CDN. Cette démarche doit également trouver un écho dans d'autres processus et engagements nationaux, régionaux et locaux, tels que les feuilles de route nationales vers des systèmes alimentaires d'ici à 2030, élaborées à la suite du processus du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires de 2021, et les engagements relatifs à la Nature, aux forêts et à l'utilisation des terres pris l'année dernière lors de la COP26. Cela ne se traduira pas seulement par une cohérence politique et institutionnelle, mais catalysera également des

Non seulement les mesures climatiques ne tomberont pas dans le piège des interventions inefficaces de type «solution miracle», mais les stratégies conçues pour l'avenir seront véritablement résilientes.

stratégies diversifiées et des solutions adaptées au contexte à de multiples étapes, notamment la production, la distribution et la consommation de denrées alimentaires, ainsi que les déchets.

Notre travail au cours des dix dernières années nous a permis de constater à maintes reprises que les systèmes alimentaires durables ont des effets multiplicateurs positifs, conduisant à des progrès considérables dans la réalisation des ambitions des pays en matière de sécurité alimentaire, de prospérité des moyens de subsistance, de santé et de bien-être humain, écologique et animal.

Comme vous le lirez dans les pages qui suivent, il faut faire davantage pour favoriser le dialogue intersectoriel et la réflexion sur les systèmes, et pour placer l'équité et les approches fondées sur le droit au cœur de la planification de l'avenir. Les voix, les idées et les expériences des diverses parties prenantes – telles que les agriculteurs et agricultrices, les pêcheurs et pêcheuses, les communautés traditionnelles et autochtones, les personnes travaillant à la défense des systèmes alimentaires, les entreprises, les jeunes et les femmes – doivent être intégrées dans le processus décisionnel de manière participative et représentative. Ainsi, non seulement les mesures climatiques ne tomberont pas dans le piège des interventions inefficaces de type «solution miracle», mais les stratégies conçues pour l'avenir seront véritablement résilientes.

La résilience est l'un des sept principes partagés qui façonnent, guident et nourrissent le travail de l'Alliance mondiale. La résilience implique que les aliments doivent (et peuvent) être produits, transformés et consommés en qualité et en quantité adéquates dans le cadre d'un système stable et renouvelable, sans contribuer à l'aggravation des problèmes climatiques. Les systèmes alimentaires résilients offrent davantage de possibilités d'adaptation au climat et d'atténuation de ses effets, ainsi que des solutions permettant d'entretenir des systèmes humains et un capital social résilients, en préservant les valeurs, les traditions, l'expérience et l'expertise nécessaires en cette période délicate de notre évolution humaine et planétaire.

Les membres de l'Alliance mondiale ont en commun un engagement, basé sur l'identification d'alternatives positives, en faveur d'une action audacieuse et de la remise en cause du statu quo. Au cours de la dernière décennie, nous avons travaillé de concert et avec des partenaires externes pour jouer notre rôle de catalyseur de l'action. Axés sur le rôle central des systèmes alimentaires dans la politique climatique, cette nouvelle analyse et cet ensemble d'outils pratiques, conçus pour les responsables politiques et les personnes chargées de l'élaboration des CDN et des politiques climatiques, constituent l'une de ces contributions.

Cordialement,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruth Richardson'.

RUTH RICHARDSON

Executive Director, Global Alliance for the Future of Food

PRÉFACE

Ce rapport fait partie d'une boîte à outils qui met en évidence certains des nombreux avantages qu'offre une intégration adéquate et complète de la transformation des systèmes alimentaires dans les contributions déterminées au niveau national (CDN). Non seulement les systèmes alimentaires contribuent au changement climatique et en subissent les effets de manière significative, mais ils constituent également un élément crucial des solutions à mettre en œuvre de toute urgence pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C (2,7°F) d'ici 2050.

L'objectif de cette boîte à outils est double: 1) aider les responsables politiques et les autres parties prenantes intéressées à évaluer les performances des pays en termes d'intégration des priorités de transformation des systèmes alimentaires dans leurs CDN; et 2) servir de guide pour identifier les mesures réalisables et les opportunités gagnant-gagnant en vue de la création de systèmes alimentaires plus durables dans les futures révisions des CDN.

Plus précisément, ce rapport cherche à guider l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, les stratégies de plaidoyer et les messages clés des parties prenantes étatiques et non étatiques influentes dans le domaine du climat en:

- évaluant les problèmes, les points d'entrée et les opportunités de transformation des systèmes alimentaires d'un point de vue climatique;
- développant des critères et un cadre d'évaluation pour évaluer les CDN en fonction de leurs efforts pour promouvoir la transformation des systèmes alimentaires; et
- en mobilisant les responsables politiques des pays évalués pour qu'ils puissent mieux comprendre les ambitions, les défis et les besoins afin que les systèmes alimentaires soient pris en compte dans l'élaboration des politiques de lutte contre le changement climatique.

L'Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation (GA) a chargé Climate Focus et Solidaridad de développer un cadre d'évaluation visant à intégrer les transformations positives des systèmes alimentaires dans les CDN des pays. La méthodologie préparée et mise en œuvre est basée sur [les sept appels à l'action](#) interconnectés de l'Alliance mondiale, qui soulignent les principales voies de transformation des systèmes alimentaires, afin de mettre en évidence l'importance cruciale et les multiples avantages de l'inclusion de politiques et de programmes holistiques et interconnectés relatifs aux systèmes alimentaires dans les plans climatiques nationaux. Aux côtés des [sept appels à l'action](#) se trouvent [les sept principes](#) directeurs de l'Alliance mondiale (renouvelabilité, résilience, équité, diversité, santé, inclusion et interconnexion) qui servent de cadre à la réflexion sur les systèmes. Bien que l'on accorde une attention croissante aux liens entre le changement climatique et les problématiques agricoles, on s'est relativement peu intéressé au lien entre le changement climatique et les systèmes alimentaires au sens large.

Conçue comme une boîte à outils pour les responsables politiques, la société civile et les experts et expertes travaillant sur les liens entre alimentation, Nature et climat qui souhaitent évaluer la position actuelle des CDN en matière d'approche basée sur les systèmes alimentaires, cette publication comprend les cinq ressources suivantes:

- 1) Des opportunités inexploitées pour l'action climatique: une évaluation des systèmes alimentaires dans les contributions** déterminées au niveau national: ce document donne une vue d'ensemble des défis et des possibilités en matière de promotion de la transformation des systèmes alimentaires par le biais des CDN, et comprend les principales conclusions découlant de l'application initiale du cadre d'évaluation aux CDN des 14 pays sélectionnés.
- 2) Un guide pratique pour évaluer les systèmes alimentaires dans les CDN**: il contient une matrice d'évaluation et un ensemble de critères permettant d'évaluer dans quelle mesure l'approche basée sur les systèmes alimentaires est adoptée dans le développement et la mise en œuvre des CDN. Ce guide décrit également le processus d'élaboration du cadre d'évaluation, la manière dont il intègre les sept appels à l'action et les sept principes de l'Alliance mondiale, ainsi que les éléments justifiant la sélection des 14 pays initiaux pour tester le cadre d'évaluation.
- 3) Les évaluations par pays**: elles exposent pour chaque pays sélectionné les résultats d'une application préliminaire et de haut niveau du cadre d'évaluation. Elles fournissent une vue d'ensemble des systèmes alimentaires dans le pays, examinent dans quelle mesure la dernière CDN soumise intègre une approche basée sur les systèmes alimentaires et soulignent les domaines à améliorer pour les futurs cycles de CDN.
- 4) Les études de cas**: ce sont des exemples concrets d'initiatives intégrant à la fois les systèmes alimentaires et le changement climatique et/ou soutenant directement les transformations des systèmes alimentaires. Pour chacun des 14 pays sélectionnés, une étude de cas est proposée.
- 5) Une compilation des données techniques**: ce document présente les données techniques compilées lors du remplissage du cadre d'évaluation pour chacun des 14 pays sélectionnés. Il est disponible sur demande à l'adresse: info@futureoffood.org.

MESSAGES CLÉS

1. Il est essentiel de placer la transformation des systèmes alimentaires au cœur de la lutte contre le changement climatique pour réduire les émissions et atteindre l'objectif de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C (2,7°F). La majorité des analyses et des mesures relatives au changement climatique figurant dans les 14 contributions déterminées au niveau national (CDN) évaluées par l'Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation montrent que de nombreux pays ne réalisent toujours pas le potentiel que représente l'inclusion des systèmes alimentaires dans leurs stratégies et politiques climatiques

2. Des «transitions justes» équitables et inclusives pour celles et ceux qui travaillent dans les systèmes alimentaires et qui sont les plus vulnérables aux impacts climatiques nécessitent des processus et des plateformes politiques fondés sur la transparence qui renforcent la participation de ces groupes à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques climatiques. La lutte contre les asymétries, les inégalités structurelles et les lacunes en matière de connaissances dans les processus de gouvernance climatique et alimentaire nécessite l'engagement de toutes les parties prenantes des systèmes alimentaires. Parmi les CDN évaluées, c'est en Colombie que le processus d'élaboration des CDN a été le plus démocratique et le plus inclusif. Le Canada, la Colombie, les États-Unis et le Royaume-Uni font référence au renforcement des capacités, au développement des compétences et à la création d'emplois en tant qu'avantage connexe global de l'action climatique, mais ces éléments ne sont pas explicitement rattachés aux systèmes alimentaires.

3. Réorienter les finances du secteur public et la politique fiscale vers l'agroécologie et les approches régénératives plutôt que vers des pratiques alimentaires et agricoles nocives telles que l'agriculture intensive en produits chimiques, l'élevage intensif et la production d'aliments ultra-transformés est une occasion de soutenir le développement de moyens de subsistance résilients et de communautés saines, d'augmenter la production d'aliments sains et durables, ainsi que de lutter contre le changement climatique. Lorsqu'un environnement politique encourage les pratiques agricoles intensives, les actions non gouvernementales isolées visant à accroître la production d'aliments sains et durables ne suffisent pas à faire évoluer le système. Parmi les CDN évaluées, l'Allemagne est le seul pays qui s'engage clairement à renoncer aux subventions néfastes et qui prévoit de promouvoir une production et une consommation durables par le biais d'un investissement accru dans la recherche, de l'utilisation d'instruments de tarification pour encourager les sources alternatives de protéines et d'actions visant à améliorer les connaissances en matière de santé et d'alimentation.

4. Les solutions «positives pour la nature» menées localement et adaptées au contexte, telles que l'agroécologie et les approches régénératives, contribuent à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et, lorsqu'elles sont mises en œuvre selon une approche basée sur les systèmes, donnent un rôle important aux institutions locales, aux communautés, aux petits exploitants et exploitantes agricoles, aux peuples autochtones et aux femmes. La protection et l'expansion des droits sont ainsi assurées et la sécurité alimentaire et la santé sont améliorées. Parmi les CDN évaluées, de nombreuses solutions d'agriculture agroécologique et régénérative sont identifiées, la Colombie, le Sénégal et le Kenya présentant les mesures les plus ambitieuses.

5. Il est essentiel de réformer la filière de l'élevage en tenant compte des facteurs contextuels tels que l'écosystème local, les moyens de subsistance et la culture, en raison de son importante empreinte climatique et écologique. Parmi les CDN évaluées, la Colombie, la France et le Vanuatu présentent des mesures visant à améliorer la durabilité de la filière de l'élevage. Le secteur de l'élevage devrait être davantage pris en compte dans les prochaines CDN, notamment dans le cas des pays qui sont de grands producteurs de viande.

6. La promotion de régimes alimentaires complets et nutritifs, soutenus par une production alimentaire durable et diversifiée, adaptée aux écosystèmes locaux et aux contextes socioculturels, constitue une stratégie essentielle d'atténuation du changement climatique, tout en offrant de multiples avantages connexes en matière de santé. Parmi les CDN évaluées, seuls la France, l'Allemagne et les États-Unis incluent des mesures liées à la demande destinées à promouvoir la consommation d'aliments durables et sains dans leurs plans nationaux sur le climat et l'énergie. Aucun ne propose de mesures visant à réduire la consommation de protéines animales.

7. Les émissions associées aux produits alimentaires importés représentent une part considérable des émissions de GES attribuables à un pays, mais elles ne sont pas prises en compte dans les politiques ou les décisions. Le changement de politique en ce qui concerne la «délocalisation des émissions», le suivi des externalités et la prise en compte des impacts environnementaux, sociaux et sanitaires des politiques et pratiques en matière de systèmes alimentaires nécessite de nouvelles mentalités, de nouveaux outils et de nouvelles méthodologies. Parmi les CDN évaluées, aucun des pays ne tient pleinement compte des émissions associées aux importations alimentaires, notamment celles liées à la déforestation et à la conversion des écosystèmes.

8. La réduction et la réaffectation des pertes et des déchets alimentaires sont essentielles pour atténuer le changement climatique et offrir des avantages connexes sur le plan écologique, sanitaire, économique et social. La réduction des pertes et des déchets alimentaires réduit la pression exercée sur les terres arables pour la production de cultures, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et à la réduction des émissions de GES. Seule une des CDN évaluées, celle de la France, prévoit des efforts complets pour lutter contre les pertes et les déchets alimentaires. Les actions visant à réduire les émissions provenant de la transformation, du stockage et du transport des aliments étaient rarement incluses dans les CDN des autres pays.

9. Le financement de la transformation des systèmes alimentaires dans un but de protection du climat peut être amélioré par un leadership gouvernemental qui encourage la collaboration entre les investissements privés, philanthropiques et multilatéraux. Rendre pleinement visibles les coûts et les impacts de la mise en œuvre des politiques peut favoriser l'action intersectorielle et éviter les interventions cloisonnées ou à visée unique. Si certaines des CDN évaluées sont étayées par des mécanismes financiers destinés à soutenir leur mise en œuvre, peu d'entre elles quantifient explicitement les coûts associés à la mise en œuvre de leurs mesures et à la réalisation de leurs objectifs.

10. La transformation des systèmes alimentaires aux niveaux local et régional est déjà en cours et a des répercussions positives sur le climat, la santé et la situation socio-économique, et ces efforts doivent figurer de manière plus explicite dans les plans d'action respectifs. Les études de cas de chacun des pays évalués mettent en évidence les diverses manières dont les initiatives locales, régionales et nationales en matière de systèmes alimentaires peuvent servir l'action climatique et offrir d'autres avantages connexes, tels que la sécurité alimentaire et la protection de la santé, contribuant ainsi à la résilience, à la souveraineté alimentaire et à l'autonomisation économique. Elles sont la preuve qu'une action transformatrice est possible, qu'elle est déjà en cours et qu'elle doit être accélérée.

RÉSUMÉ

Le passage à des systèmes alimentaires durables¹ peut jouer un rôle crucial dans la promotion de l'action contre le changement climatique tout en apportant des avantages considérables sur le plan écologique, sanitaire, économique, social et culturel ainsi qu'en matière de biodiversité. Les systèmes alimentaires mondiaux sont responsables de 31% du total des émissions anthropiques de gaz à effet de serre (GES)¹, y compris les émissions provenant de la production, de la transformation, du conditionnement, du transport, du stockage, de la consommation et de l'élimination des aliments. En l'absence d'interventions adéquates, les émissions habituelles des systèmes alimentaires dépasseraient probablement à elles seules le plafond de 1,5°C (2,7°F) entre 2051 et 2063²

Toutefois, la modélisation montre que des mesures bien conçues du côté de l'offre, visant à freiner le changement d'affectation des terres et la conversion des écosystèmes, à réduire les émissions agricoles et à renforcer les puits de carbone des sols, pourraient permettre d'atténuer 8,5 Gt CO₂eq par an d'ici à 2050. En outre, les mesures axées sur la demande qui encouragent les changements de comportement, comme la réduction des déchets alimentaires et la modification des régimes alimentaires, pourraient permettre d'atténuer les émissions de 1,8 Gt CO₂eq par an d'ici à 2050.³ Au total, en modifiant la façon dont nous produisons et consommons les aliments, nous pourrions réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'au moins (mettre «au moins» en italique) 10,3 Gt par an.⁴

Il s'agit d'une estimation prudente: les estimations supérieures issues d'autres exercices de modélisation montrent un potentiel d'atténuation plus important grâce à la transformation des systèmes alimentaires. Mais même à ce niveau, l'incidence est significative, équivalant à un peu plus que les émissions combinées du transport mondial et de la consommation d'énergie résidentielle en 2019.⁵ En bref, la transformation des systèmes alimentaires industrialisés offre une énorme possibilité de maintenir le réchauffement climatique en dessous du seuil critique de 1,5 degré, et il sera impossible d'y parvenir sans elle.

Étant donné que les systèmes alimentaires ont de profondes répercussions sur le développement économique, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance d'un pays, ainsi que sur la santé et le bien-être des personnes, des animaux et de l'environnement, améliorer la durabilité des systèmes alimentaires peut également entraîner des progrès considérables dans ces domaines. Dans ce contexte, l'adoption d'une approche fondée sur les systèmes alimentaires peut aider les pays à atténuer les effets du changement climatique et à améliorer les écosystèmes naturels, tout en garantissant l'accès à des aliments suffisants et nutritifs à une population croissante, en promouvant des régimes alimentaires plus sains et en augmentant la résilience communautaire et écologique aux chocs externes, comme la modification des régimes climatiques, les catastrophes climatiques plus fréquentes et plus extrêmes, et les répercussions de l'épidémie COVID-19 et de toute autre pandémie potentielle.

¹ On entend par système alimentaire tous les éléments liés à la production, au traitement, à la distribution, à la préparation et à la consommation d'aliments ainsi que leurs impacts socio-économiques et environnementaux. Cela inclut les aspects liés à l'environnement, aux personnes, aux intrants, aux processus, aux infrastructures, aux institutions et aux activités. Voir https://www.climatefocus.com/sites/default/files/200909_WWF_NDC_Food_final_low.pdf.

Une approche fondée sur les systèmes alimentaires adopte une perspective intégrée, cherchant à tirer parti des synergies et à réduire les compromis associés à la multitude de problématiques, de facteurs et de processus liés au changement climatique et aux systèmes alimentaires. Elle propose des stratégies diversifiées et des solutions adaptées au contexte à de multiples étapes, notamment la production, la distribution et la consommation des aliments, ainsi que le gaspillage. Elle prend également en compte les liens entre la production de différents produits alimentaires, les tendances de l'offre et de la demande, et les différentes parties impliquées à chaque étape de la chaîne de valeur, tels que les agriculteurs et agricultrices, les pêcheurs et pêcheuses, les communautés traditionnelles et indigènes, les personnes travaillant à la défense des systèmes alimentaires, les entreprises, les consommateurs et consommatrices et les responsables politiques.

Le rapport *Des opportunités inexploitées pour l'action climatique: une évaluation des systèmes alimentaires dans les contributions déterminées au niveau national* vise à encourager l'intégration d'une approche fondée sur les systèmes alimentaires dans les contributions déterminées au niveau national (CDN). Pour ce faire, il développe et applique un cadre d'évaluation dédié à l'intégration des systèmes alimentaires dans les CDN. Le cadre d'évaluation sert d'outil d'aide à la prise de décision pour les responsables politiques nationaux et les personnes chargées de défendre les politiques afin d'améliorer les CDN ultérieures en les aidant à identifier les opportunités et les points d'entrée pour les systèmes alimentaires dans les trois composantes clés des cycles de CDN: 1) le processus d'élaboration de la CDN, y compris la planification et la préparation; 2) le contenu de la CDN, y compris les objectifs et les mesures; et, enfin, 3) la mise en œuvre et le suivi de la CDN.

Le cadre d'évaluation est conçu pour permettre aux utilisateurs (responsables politiques, organisations de la société civile et autres experts et expertes travaillant sur les liens entre alimentation et climat et sur des questions plus générales liées à la Nature et la biodiversité) non seulement d'évaluer la manière dont les systèmes alimentaires sont actuellement intégrés dans les CDN actuelles, mais aussi d'identifier les opportunités d'atténuation et les besoins d'adaptation liés aux systèmes alimentaires pour les futures formulations et révisions des CDN.

Afin de lancer ce processus et d'illustrer l'utilisation du cadre d'évaluation, le présent rapport général résume les résultats de l'application du cadre d'évaluation aux CDN de 14 pays, à savoir: le Bangladesh, le Canada, la Chine, la Colombie, l'Égypte, l'Union européenne (avec un accent sur les politiques climatiques nationales de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne), le Kenya, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Vanuatu. Ces pays ont été sélectionnés en raison de leur potentiel en matière d'atténuation et d'adaptation liées aux systèmes alimentaires, de leurs besoins en matière de capacités pour accroître la sécurité alimentaire, ainsi que de leur équilibre géographique et de leur représentativité socio-économique dans la diplomatie climatique internationale.

Jusqu'à présent, les pays évalués ont largement axé leurs CDN sur les aspects de la production alimentaire, négligeant fréquemment d'autres domaines et composantes des systèmes alimentaires. Parmi les points positifs, la majorité des CDN évaluées promeuvent l'agroécologie, les approches régénératives et les solutions favorables à la nature, la Colombie et le Kenya présentant l'ensemble le plus ambitieux de mesures agroécologiques. Les CDN comportent également des actions visant à protéger, conserver et restaurer les écosystèmes naturels. Ces actions concernent principalement la protection des forêts, bien que la conservation des écosystèmes côtiers soit mentionnée dans les CDN du Royaume-Uni, des États-Unis, de la Colombie, de la Chine et du Vanuatu.

En revanche, les CDN font rarement mention de mesures axées sur la demande visant à promouvoir des changements de régime alimentaire et à lutter contre le gaspillage alimentaire, ou d'actions visant à réduire les émissions dues à la transformation, au stockage et au transport des aliments. En particulier, aucune des CDN évaluées ne propose de mesures visant à réduire la consommation de viande et de produits laitiers ou à réorienter les régimes alimentaires vers les protéines végétales et à remplacer les aliments transformés par des aliments complets. Seule la Chine s'est fixée pour objectif de promouvoir des modes de vie écologiques et à faible émission de carbone, mais sa CDN ne précise pas si cet objectif inclut les régimes alimentaires durables. En outre, aucune de ces CDN ne faisait référence aux émissions liées aux produits alimentaires importés. De plus, la majorité des pays évalués ont négligé d'autres mesures axées sur la demande essentielles, telles que des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire – à l'exception notable du Vanuatu, de la France et de l'Afrique du Sud – ou des mesures visant à réduire l'impact du transport des aliments.

La majorité des CDN évaluées ont souligné l'importance de la résilience des systèmes alimentaires face à l'évolution des modèles climatiques et à la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes. Cependant, seuls quelques pays ont avancé des objectifs, des indicateurs et des mesures concrètes dans leur CDN (ou dans les documents l'accompagnant) pour promouvoir l'adaptation des systèmes alimentaires, accroître l'autosuffisance et créer des chaînes d'approvisionnement résistantes au climat. La CDN du Vanuatu, par exemple, fixe l'objectif de renforcer la résilience de l'agriculture de subsistance et de veiller à ce que le revenu et les besoins alimentaires des ménages ne se dégradent pas dans un contexte de changement climatique. Des indicateurs tels que le taux d'implication des femmes, la participation des petites entreprises, l'utilisation d'instruments financiers et les infrastructures construites pour soutenir la mise en œuvre sont utilisés pour préciser l'objectif.

En termes de planification et d'élaboration, la majorité des CDN évaluées étaient chapeautées par le ministère de l'Environnement et ont bénéficié d'un certain niveau de coordination interministérielle et d'engagement infranational. Mais si la plupart des pays évalués ont mené le processus d'élaboration des CDN de manière plutôt participative, les parties prenantes des systèmes alimentaires ont eu tendance à être négligées dans les processus de consultation nationaux. La participation initiale des parties prenantes des systèmes alimentaires infranationaux s'est limitée à un sous-ensemble, principalement les producteurs et productrices, les autres parties concernées étant peu impliquées. La Colombie constitue une exception notable, car les activités de sensibilisation liées aux CDN y ont été perçues comme particulièrement démocratiques et inclusives, impliquant non seulement des consultations avec les agriculteurs et agricultrices, les producteurs et productrices de denrées alimentaires et les commerçants et commerçantes, mais aussi des consultations en personne avec les communautés traditionnelles locales, les peuples autochtones et les spécialistes en matière de genre. Au Canada, le processus de consultation a été particulièrement inclusif pour les peuples autochtones: le gouvernement canadien a créé trois tables bilatérales de haut niveau, chacune étant composée de représentants et représentantes de différentes communautés autochtones. Il a également adopté une optique climatique des Premières Nations afin de garantir que les perspectives, les connaissances traditionnelles et les besoins des Premières Nations soient intégrés dans les CDN.

Il y a également eu des différences significatives dans la mesure où les processus de développement des CDN ont été jugés comme étant inclusifs en termes de genre. Par exemple, le Vanuatu et le Canada ont obtenu de très bons résultats à cet égard, chaque mesure proposée étant précédée d'une évaluation de la

dimension de genre, voire associée à la participation de spécialistes en la matière. Au Kenya, une analyse de genre spécifique a été entreprise pour s'assurer que des actions sensibles au genre étaient identifiées, planifiées, budgétisées et mises en œuvre dans le cadre de l'intégration du genre dans les CDN du pays. En revanche, le Royaume-Uni n'est pas allé au-delà d'une référence très générale à l'égalité des sexes, et la Chine et les États-Unis n'ont pas considéré les femmes comme constituant un groupe particulier au sein des parties prenantes. Pourtant, l'intégration de la dimension de genre est non seulement un aspect crucial des systèmes alimentaires équitables et participatifs, mais elle est également nécessaire pour garantir une conception et une mise en œuvre efficaces des interventions d'adaptation.

La participation limitée des diverses parties prenantes des systèmes alimentaires au processus d'élaboration des CDN a probablement conduit à un déficit de recherches, d'actions et de mesures examinant les systèmes alimentaires en profondeur. Un inventaire des études et des évaluations d'impact qui adoptent une perspective fondée sur les systèmes alimentaires peut aider les responsables politiques à mieux comprendre les facteurs à l'origine des défis locaux et à faire en sorte que les efforts déployés pour les relever soient intersectoriels, multidisciplinaires et complémentaires. Mais pour la plupart des pays évalués, il n'y avait guère de signes indiquant que les études abordant les systèmes alimentaires de manière intégrée étaient utilisées pour soutenir l'élaboration et les plans de mise en œuvre des CDN. Par exemple, aux États-Unis, où les aliments d'origine animale représentent 82% des émissions de GES liées à l'alimentation⁶, la CDN ne prévoit aucune action visant à rendre les aliments sains et durables plus accessibles et plus abordables.

Lorsque les CDN évaluées indiquent un alignement avec les politiques existantes et à venir en matière de systèmes alimentaires, certaines incohérences demeurent. C'est le cas de la CDN du Royaume-Uni, qui fait d'importantes références à la stratégie alimentaire nationale, à la loi sur l'agriculture du Royaume-Uni et aux politiques de pêche durable, mais ne prévoit pas de mesures concrètes susceptibles de catalyser la transition vers des régimes alimentaires plus durables et diversifiés dans le pays. Si la mention de stratégies et de politiques liées à l'alimentation dans la CDN constitue en soi une évolution très positive, l'absence d'actions spécifiques et d'articulation sur le lien entre l'alimentation et le climat génère une incertitude quant à la manière dont la cohérence entre ces politiques sera réellement assurée. La CDN de la Chine, par exemple, s'engage à réformer en profondeur les lois et réglementations existantes qui sont incompatibles avec la neutralité carbone, mais ne fournit pas de détails supplémentaires sur la manière dont cela sera réalisé.

En ce qui concerne les dépenses publiques et le financement national pour la mise en œuvre des CDN, aucun des 14 pays n'a suffisamment abordé la question des soutiens à la production agroalimentaire inefficace, inéquitable et nuisible. Aucun des pays évalués n'a inclus de mesures concrètes pour réorienter les ressources publiques, que ce soit par le biais de subventions ou d'incitations, afin d'abandonner l'agriculture industrielle dépendante des produits chimiques (qui ne profite souvent qu'aux grandes exploitations) au profit d'approches plus diversifiées, régionalisées, agroécologiques et régénératives qui peuvent également soutenir les petits exploitants et exploitantes. Ne pas revoir le soutien budgétaire existant pour les produits de base à forte intensité de carbone et les aliments bon marché peut compromettre la mise en œuvre des objectifs liés aux systèmes alimentaires dans la CDN. Cependant, certains pays prennent des mesures prometteuses pour réformer les dépenses publiques non durables. L'Allemagne, en particulier, s'est clairement engagée à abandonner les subventions néfastes et à promouvoir une consommation alimentaire durable en investissant davantage dans la recherche, en utilisant des instruments de tarification pour encourager les sources alternatives de protéines et en prenant des mesures pour améliorer la santé et les connaissances en matière d'alimentation.

Le tableau 1 donne un aperçu de l'étendue et de la manière dont les systèmes alimentaires sont pris en compte dans le processus d'élaboration, le contenu et la mise en œuvre des CDN évaluées. Le tableau décompose chacun de ces trois éléments des CDN (processus d'élaboration, contenu et mise en œuvre) en une série de critères qui, ensemble, reflètent le degré d'intégration des systèmes alimentaires dans les CDN. Les critères sont basés sur le cadre d'évaluation, et reflètent ainsi les sept appels à l'action et les sept principes de l'Alliance mondiale. Toutes les CDN évaluées sont «notées» pour chaque critère, le vert foncé indiquant qu'un critère a été pleinement respecté, le vert clair indiquant qu'un critère a été partiellement respecté, le jaune clair indiquant qu'un critère n'a pas été respecté du tout, et le gris indiquant qu'il n'y avait pas suffisamment d'informations pour que le critère soit évalué.

Dans l'ensemble, les différences observées dans le niveau d'intégration des actions climatiques liées à l'alimentation dans les CDN peuvent être en partie attribuées à la grande diversité des systèmes alimentaires entre les pays ainsi qu'au sein de ceux-ci. Il s'agit également d'un reflet du degré de contribution des systèmes alimentaires au changement climatique dans les pays évalués, et de la vulnérabilité des différentes parties prenantes du secteur alimentaire local aux impacts du changement climatique. Notre application de haut niveau du cadre d'évaluation à 14 pays révèle que, bien qu'aucun pays n'intègre pleinement une approche fondée sur les systèmes alimentaires dans sa CDN, en abordant les défis climatiques et alimentaires de la production au gaspillage en passant par la vente au détail, deux pays, la Colombie et le Kenya, se sont distingués pour avoir intégré et articulé plus clairement les différentes dimensions des systèmes alimentaires dans leur CDN. Ces deux pays ont obtenu des scores plus élevés pour la plupart des critères et des composantes des CDN, car ils ont été relativement plus transparents, participatifs, équitables et holistiques dans leur prise en compte des systèmes alimentaires.

ACTIONS PRIORITAIRES

Le cadre d'évaluation étant destiné à offrir des indications prospectives en matière d'actions de transformation, ce rapport recense également plusieurs opportunités pour les responsables politiques et autres parties prenantes d'adopter une approche fondée sur les systèmes alimentaires dans les futures révisions de leurs CDN. Ces opportunités, appelées actions prioritaires, sont basées sur les résultats clés des évaluations nationales individuelles et sont réparties en trois catégories: préparation, contenu et mise en œuvre des CDN. Ces actions prioritaires peuvent aider les pays à améliorer la gouvernance alimentation-climat, à développer des actions en faveur du climat qui ne se limitent pas à l'agriculture, et à mieux articuler les interventions axées sur l'offre et la demande. Ces opportunités peuvent aider à inscrire les processus de transformation des systèmes alimentaires dans les grandes priorités nationales, permettant ainsi la mise en place de stratégies climatiques plus complètes, ambitieuses et équitables, tout en assurant la santé humaine, écologique et animale et en augmentant la résilience au changement climatique.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES CDN

Action prioritaire no 1: décrire le processus d'élaboration des CDN de façon claire et transparente.

Action prioritaire no 2: mobiliser toutes les parties prenantes des systèmes alimentaires pertinentes pour l'élaboration des CDN.

Action prioritaire no 3: veiller à ce que des évaluations intégrées des systèmes alimentaires éclairent les CDN.

Action prioritaire no 4: poursuivre l'amélioration de la coordination intersectorielle pour l'élaboration des CDN.

Action prioritaire no 5: Convoquer des «assemblées de citoyens et citoyennes» et intégrer leurs observations dans l'élaboration des CDN.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE CONTENU DE LA CDN (OBJECTIFS ET MESURES)

Action prioritaire no 1: veiller à l'alignement avec les politiques des systèmes alimentaires et le soutien à l'agroalimentaire tout en éliminant les contradictions ou redondances entre politiques.

Action prioritaire no 2: reconnaître clairement les différentes retombées positives de la transformation des systèmes alimentaires.

Action prioritaire no 3: tenir compte des émissions associées aux importations d'aliments, notamment la déforestation et la conservation des écosystèmes.

Action prioritaire no 4: prévoir des cibles et mesures pour faciliter et accélérer la transition vers une alimentation plus saine et plus durable.

Action prioritaire no 5: prévoir des cibles et mesures pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires.

Action prioritaire no 6: prévoir des mesures pour favoriser une transition juste en créant des emplois verts et en renforçant les compétences vertes dans les systèmes alimentaires.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES CDN

Action prioritaire no 1: assurer la participation de toutes les parties prenantes et tous les ministères clés à la mise en œuvre et au suivi de la CDN.

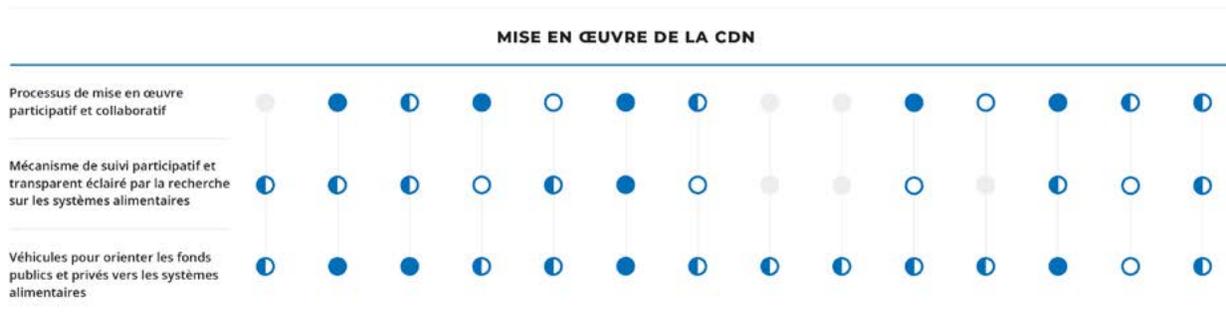
Action prioritaire no 2: résoudre les problèmes de gouvernance pour assurer une mise en œuvre et un suivi efficaces.

Action prioritaire no 3: quantifier les coûts de mise en œuvre des mesures pour les systèmes alimentaires et orienter les fonds publics et privés en conséquence.

TABLEAU 1

CRITÈRE/PAYS*	Royaume-Uni	Colombie	Bangladesh	États-Unis	Vanuatu	Kenya	France***	Allemagne***	Espagne***	Afrique du Sud	Chine	Canada	Égypte	Sénégal		
PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA CDN																
Mécanisme de coordination en place	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Collaboration interministérielle	●	●	●	●	●	○	○	○	●	●	●	●	●	●		
Consultation avec des experts des systèmes alimentaires et d'autres parties prenantes clés	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	○	●		
Définition de cibles basées sur une étude intégrée des systèmes alimentaires	○	●	●	●	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○		
CONTENU DES CDN																
Cible globale	Réduction des émissions	68%	51%	6.73-15.12%	50-52%	-	32%	37.42%	55%	23%	Emissions plafonnées à 510 mégatonnes d'équivalent CO2 en 2025 et à 420 en 2030		65%	40-45%	-	7-29%
	Année cible	2030	2030	2030	2030	-	2030	2030	2030	2030	2025 et 2030	2030	2030	-	2030	
	Année de référence	1990 et 1995	Statu quo	Statu quo	2005	-	Statu quo	2005	1990	1990	Statu quo	2005	2005	-	Statu quo	
	Champ d'application sectoriel	Toute l'économie	Toute l'économie	Énergie, AFAUT, déchets	Toute l'économie	-	Toute l'économie	Toute l'économie sauf UTCAF	Toute l'économie	Toute l'économie	Toute l'économie	Toute l'économie	Toute l'économie	-	Toute l'économie	
Alignement avec les politiques actuelles et à venir en matière de systèmes alimentaires	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Prise en compte des émissions des systèmes alimentaires	○	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	○	○	○		
Agroécologie, approches régénératives et solutions « pro-nature »	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Préservation et régénération d'écosystèmes importants	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Soutien de la pêche et de l'aquaculture durables	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
Adoption d'une alimentation saine et durable	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
Renforcement de la résilience des systèmes alimentaires et face aux changements climatiques	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	●		
Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
Prise en compte des questions de genre	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
Concertation avec les agriculteurs et agricultrices, les communautés locales et les peuples autochtones	○	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
Création d'emplois de qualité dans le système alimentaire	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
Reconnaissance des externalités positives et négatives des systèmes alimentaires, notamment des retombées positives économiques, sociales et sanitaires	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		

TABLEAU 1



* Le tableau ci-dessus n'a pas pour objet de proposer une comparaison entre les pays, car chaque pays est unique de par ses circonstances nationales et son environnement politique. Ainsi, la notation a été basée sur le contexte national spécifique, en tenant compte des obstacles et opportunités que rencontrent les différents pays dans la transformation de leur système alimentaire.

** Les résultats présentés ci-dessus sont issus des évaluations individuelles des pays. Le champ d'application des évaluations a été largement limité aux CDN des différents pays.

*** Pour l'Allemagne, la France et l'Espagne, notre évaluation est dans une large mesure basée sur les plans d'action en matière d'énergie et de climat de chacun de ces pays, ainsi que sur la CDN de l'UE

Oui
 Partiellement
 Non
 Informations disponibles insuffisantes

INTRODUCTION

Le système alimentaire mondial est à l'origine de 31% de toutes les émissions anthropiques de gaz à effet de serre (GES)⁷ et joue un rôle essentiel dans l'atténuation du changement climatique. Ces émissions proviennent de l'utilisation des terres et du stockage, du transport, de l'emballage et de la transformation des produits de base, ainsi que de la vente au détail, de la consommation alimentaire et des déchets alimentaires. Il sera essentiel de s'attaquer aux systèmes alimentaires à l'échelle mondiale pour atteindre l'objectif de 1,5°C ou 2°C (2,7°F ou 3,6°F); même si toutes les émissions de GES non alimentaires étaient immédiatement stoppées et étaient nulles de 2020 à 2100, les émissions des systèmes alimentaires entraîneraient toujours le dépassement de la limite de 1,5°C (2,7°F) entre 2051 et 2063⁸. Les mesures axées sur l'offre visant à réduire le changement d'affectation des terres, à renforcer les puits de carbone et à réduire les émissions agricoles peuvent toutefois atténuer les émissions de 2 à 36,8 gigatonnes d'équivalent CO₂ par an d'ici à 2050. Un changement de comportement des consommateurs, tel que la réduction du gaspillage alimentaire et l'évolution des régimes alimentaires, peut également les atténuer de 1,5 à 12,5 gigatonnes d'équivalent CO₂ par an d'ici 2050.⁹

Il ne sera pas possible de maintenir le réchauffement climatique en dessous du seuil critique de 1,5 degré sans transformer les systèmes alimentaires industrialisés. En changeant la façon dont nous produisons et consommons les aliments, nous pourrions réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'au moins 10 gigatonnes par an¹⁰. Bien qu'il s'agisse d'une estimation prudente, le potentiel de réduction des émissions est considérable, dans la mesure où ce chiffre est légèrement supérieur au total des émissions combinées du transport mondial et de la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel en 2019.¹¹

De surcroît, une évolution vers des systèmes alimentaires durables peut apporter des avantages considérables sur le plan de l'écologie, de la biodiversité, de la santé, de l'économie et de la société. Au-delà du changement climatique, la structure et les résultats des systèmes alimentaires ont aussi de profondes répercussions sur le développement économique des pays et la sécurité alimentaire, ainsi que sur la santé humaine, écologique et animale. Transformer les systèmes alimentaires pour qu'ils soient plus durables, diversifiés, résilients et équitables ne permet donc pas seulement d'atténuer le changement climatique, mais aussi d'améliorer et de mieux équilibrer l'approvisionnement alimentaire, ce qui contribue à la fois à une plus grande sécurité alimentaire, à une meilleure santé et un meilleur bien-être général. La transformation des systèmes alimentaires peut également offrir de nouvelles possibilités d'emploi tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, permettant ainsi une transition juste et contribuant à répondre aux préoccupations d'équité en renforçant la participation des groupes vulnérables à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. Elle peut également conduire à des écosystèmes et des communautés plus résilients en donnant la priorité à la conservation de la biodiversité dans l'agriculture et les écosystèmes naturels, en promouvant les connaissances locales et traditionnelles et en garantissant un meilleur accès des groupes vulnérables aux terres et aux ressources productives.

L'approche fondée sur les systèmes alimentaires adopte une perspective systémique des multiples étapes de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, notamment la production, la distribution, la consommation et la gestion des déchets. Elle cherche également à intégrer les cadres réglementaires relatifs à l'alimentation (par exemple, les politiques commerciales, les subventions agricoles, les structures de marché, la recherche et l'éducation) et à prendre en compte les liens entre les différents points de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation, ainsi que les impacts sur les différentes parties prenantes impliquées¹². Dans le cadre des priorités nationales en matière de climat, l'adoption d'une approche fondée sur les systèmes alimentaires peut ouvrir de nouvelles possibilités d'action en faveur du climat, permettre la mise en œuvre de stratégies de réduction des émissions plus ambitieuses, participatives et équitables, et accélérer les processus de transformation des systèmes alimentaires vers un modèle plus respectueux du climat déjà en cours aux niveaux national, régional et local.

Il existe d'importantes possibilités de relever le niveau des ambitions en améliorant l'intégration des systèmes alimentaires au sein des CDN. Dans le cadre de l'Accord de Paris, les contributions déterminées au niveau national (CDN) décrivent les besoins et les ambitions des pays en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci. Les CDN sont un véhicule politique clé pour exprimer les engagements nationaux, les actions et les besoins de financement liés à l'atténuation et à l'adaptation au climat. Elles sont officiellement mises à jour tous les cinq ans, date à laquelle elles sont censées refléter des objectifs et des mesures plus ambitieux sur le plan climatique, mais les pays sont invités, dans le cadre du Pacte de Glasgow pour le climat, adopté en novembre 2021, à réexaminer et à renforcer leurs objectifs pour 2030 d'ici à la fin de cette année. Ces mises à jour sont une occasion précieuse de revoir les intentions à la hausse en intégrant plus efficacement les approches fondées sur les systèmes alimentaires dans les besoins et les objectifs des pays en matière d'atténuation et d'adaptation. Cela implique également de ne plus se concentrer uniquement sur l'approvisionnement alimentaire dans l'élaboration des politiques climatiques, mais d'envisager des possibilités d'atténuation qui vont au-delà de la production alimentaire et portent sur les émissions tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris les régimes alimentaires et les pertes et gaspillages de nourriture.

Il est également essentiel de mieux prendre en compte les possibilités d'améliorer la résilience des systèmes alimentaires au changement climatique. En intégrant plus efficacement les systèmes alimentaires aux CDN, les responsables politiques peuvent maximiser les synergies entre les objectifs climatiques et les priorités socio-économiques et sanitaires, ainsi que répondre aux principales préoccupations en matière d'équité au sein des systèmes alimentaires. Ces actions permettent également d'aider les agriculteurs et agricultrices à s'adapter à l'évolution des conditions climatiques et à se préparer aux catastrophes naturelles. La fréquence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes souligne l'importance de renforcer la résilience pour mieux faire face aux catastrophes naturelles qui peuvent perturber les chaînes d'approvisionnement alimentaire et menacer la sécurité alimentaire¹³. Comme le souligne le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (publié en août 2021), le changement climatique est déjà à l'origine d'une augmentation des phénomènes climatiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les sécheresses et les cyclones tropicaux, dans toutes les régions du monde, et la fréquence de ces phénomènes devrait augmenter à mesure que la planète se réchauffe¹⁴.

Ce rapport propose une analyse comparative de la mesure dans laquelle une approche fondée sur les systèmes alimentaires a été prise en compte dans les CDN existantes des 14 pays sélectionnés et identifie les possibilités d'une prise en compte plus large et systémique de l'alimentation dans le développement, l'élaboration et la mise en œuvre des CDN à venir. Nous soulignons toutefois qu'à ce stade, seule une évaluation de haut niveau a été réalisée sur les CDN de chaque pays. Lors des futures évaluations, une application plus approfondie du cadre d'évaluation peut être réalisée, en tenant compte non seulement de la CDN mais aussi d'autres politiques et réglementations nationales relatives à l'alimentation, telles que les directives sanitaires et diététiques, les politiques de sécurité alimentaire, les plans d'adaptation nationaux et les stratégies de développement à long terme. Une application plus approfondie de l'évaluation pourrait également consulter un plus grand nombre de parties prenantes² et d'experts des systèmes alimentaires, par le biais d'entretiens et de dispositifs plus collaboratifs, tels que des ateliers ou des comités sur l'alimentation et le climat.

² Nous entendons par «parties prenantes des systèmes alimentaires» toutes les personnes et toutes les entités du secteur agroalimentaire, des gouvernements, des universités, du secteur privé, des ONG, de la société civile, des communautés locales et des peuples autochtones qui font partie ou sont liés à la production, la transformation, la distribution, la préparation et la consommation des aliments et à leurs impacts socio-économiques et environnementaux. Sont également inclus dans cette catégorie les spécialistes des questions de santé, de nutrition, de développement et de biodiversité.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'APPLICATION DU CADRE D'ÉVALUATION

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DANS LES PAYS ÉVALUÉS

L'alimentation est une composante importante de l'économie de chacun des pays évalués. Les systèmes alimentaires de pays tels que le Vanuatu et le Bangladesh représentent une part importante du produit intérieur brut (PIB) national, et la majorité des 10 millions de Colombiens vivant dans les zones rurales dépendent de la production alimentaire comme principale source de revenus. Si les systèmes alimentaires des États-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Allemagne, de la France et de l'Espagne contribuent encore de manière significative à l'emploi et à l'activité économique nationale, leur contribution au PIB national est relativement faible, se situant entre 2 et 10%.

Tous les pays évalués sont confrontés à des défis nutritionnels et sanitaires liés à l'alimentation. Au Canada, en France, en Allemagne, en Espagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni, l'obésité et le surpoids liés à une mauvaise alimentation touchent 25 à 40% de la population. Ces conditions sont fortement liées à un risque accru de maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires ou le diabète de type 2. L'obésité peut également augmenter le risque de développer des maladies graves après avoir contracté des virus tels que la COVID-19. Par ailleurs, le Bangladesh, la Colombie, la Chine, l'Afrique du Sud, le Kenya et le Vanuatu sont, quant à eux, principalement confrontés au double fardeau de la malnutrition: une partie de la population est considérée comme en surpoids tandis qu'une autre partie importante, principalement les enfants, souffre de sous-alimentation, de carences en micronutriments ou de retard de croissance.

Les systèmes alimentaires de la plupart des pays sont vulnérables aux stress et aux chocs tels que les catastrophes naturelles et la COVID-19. Les cyclones tropicaux et les tornades peuvent perturber la production alimentaire, en particulier dans les pays côtiers comme le Bangladesh et le Vanuatu, où ces risques naturels posent des problèmes importants en matière d'approvisionnement alimentaire. En outre, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur la production alimentaire dans tous les pays, certaines plus graves que d'autres. Au Bangladesh, par exemple, la pandémie a contribué à perturber le transport des denrées alimentaires et à diminuer le pouvoir d'achat des communautés locales. Ces ramifications ont entraîné une augmentation du gaspillage de nourriture et une baisse des revenus des agriculteurs et agricultrices, tandis que l'insécurité alimentaire s'est accrue.

Le changement climatique exacerbe les défis auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires de la plupart des pays, en particulier la production alimentaire. Les systèmes alimentaires de tous les pays évalués seront affectés par le changement climatique, bien que de différentes manières et à différents degrés. Les principales préoccupations du Bangladesh, de la Colombie, de la Chine, de l'Égypte, du Kenya, du Sénégal, de l'Afrique du Sud et du Vanuatu concernent les sécheresses prolongées, les précipitations excessives et le changement de saisonnalité, qui exerceront une pression sur la production alimentaire. Le changement climatique peut également entraîner la perte de terres arables et d'écosystèmes côtiers: des aspects essentiels pour l'approvisionnement local en aliments et en denrées alimentaires. La gravité des effets du changement climatique dans ces pays est en outre amplifiée par la faiblesse des capacités infrastructurelles et technologiques qui sont pourtant nécessaires pour renforcer la résilience, anticiper les risques climatiques et gérer les catastrophes.¹⁵

Si les systèmes alimentaires contribuent également de manière significative aux émissions nationales de GES de pays comme le Bangladesh, l'Égypte, le Sénégal, la Colombie et l'Afrique du Sud, il est important de garder à l'esprit que la part de chacun de ces pays dans les émissions mondiales annuelles de GES est inférieure à 0,3%. Les systèmes alimentaires de la Colombie, du Bangladesh, du Vanuatu et du Kenya sont responsables d'au moins 40% des émissions nationales de GES en raison du pourcentage considérable de la contribution de l'agriculture à l'activité économique et aux activités connexes, comme la déforestation, mais le Vanuatu contribue pour moins de 0,01% aux émissions mondiales de GES.

Si les systèmes alimentaires de pays tels que les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Allemagne, l'Espagne et la France contribuent relativement moins aux émissions nationales de GES, leur contribution aux émissions mondiales est nettement plus élevée. Un facteur clé à cet égard est la consommation relativement élevée de produits animaux par habitant dans ces pays et d'autres pays à revenu élevé, qui se traduit par des émissions de GES importantes: alors que 3,3 kg (7,27 livres) de viande ont été consommés par personne au Bangladesh en 2017, 98,6 kg (217,4 livres) ont été consommés en moyenne par personne aux États-Unis la même année.¹⁶ Il est en outre important de noter que la consommation et la demande de produits alimentaires dans les pays à revenu élevé entraînent une déforestation et des émissions de GES extraterritoriales. Au Royaume-Uni, par exemple, l'empreinte carbone à l'étranger des produits de base importés tels que le bœuf, l'huile de palme et le soja a été estimée à 28 millions de tonnes d'équivalent CO₂ entre 2016 et 2018.¹⁷

Plusieurs défis sociopolitiques, économiques et infrastructurels entravent la transformation des systèmes alimentaires. En Colombie, un conflit armé a eu un impact sur le développement rural et la production alimentaire pendant plus de 50 ans, et malgré la signature d'un accord de paix officiel en 2016, la violence, les pratiques illégales et l'accaparement des terres continuent d'entraver les progrès. Au Bangladesh, au Vanuatu et au Kenya, les carences en matière d'infrastructures de stockage et de transport des denrées alimentaires menacent les moyens de subsistance des populations rurales et l'accès à la nourriture des groupes marginalisés. En outre, les capacités et le budget limités entravent souvent la mise sur pied des projets.

L'opposition de puissants groupes de pression et les conflits d'intérêts au sein des gouvernements constituent des obstacles supplémentaires à la transition vers des systèmes alimentaires plus durables et équitables. Ces problèmes reflètent les asymétries de pouvoir actuelles qui sapent gravement les processus de gouvernance alimentaire et climatique existants, limitant leur transparence et leur efficacité. Les dynamiques de pouvoir existantes ont tendance à conduire à des politiques et des cadres réglementaires qui ne profitent qu'à quelques grandes parties prenantes influentes, tandis que les communautés marginalisées et celles qui ont peu de pouvoir (notamment les femmes, les petits exploitants et exploitantes agricoles, les peuples autochtones, les jeunes et les groupes pauvres et marginalisés) subissent le plus gros des conséquences de la crise climatique et d'autres chocs sur les systèmes alimentaires, comme la COVID-19.¹⁸ Même les solutions bien intentionnées peuvent avoir des effets négatifs, comme dans le cas du Bangladesh, où les personnes interrogées indiquent que les projets d'atténuation basés sur les forêts peuvent parfois mettre en danger les moyens de subsistance des petits exploitants et exploitantes agricoles, en limitant leur accès à la terre et aux ressources naturelles.¹⁹

Les femmes, qui jouent un rôle important mais largement sous-estimé dans la production alimentaire et dans la nutrition des enfants, sont également confrontées à des défis liés au genre. Au Bangladesh et au Kenya, par exemple, les femmes ont un accès inégal aux ressources pour la culture et aux marchés, même si elles se sont avérées essentielles pour la fourniture de produits clés tels que les fruits et légumes dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire locales. Pour ce qui est des efforts de restauration ou de

développement agricole, les femmes sont également beaucoup moins souvent les bénéficiaires des fonds et des investissements, alors qu'elles s'avèrent être des innovatrices majeures dans l'amélioration des cultures si on leur fournit les ressources appropriées.

Par ailleurs, la transformation des systèmes alimentaires dans le monde entier offre la possibilité d'obtenir plusieurs avantages liés à la santé, à l'emploi, à la sécurité alimentaire et à la résilience écologique qui vont au-delà de la réduction des émissions de GES. Non seulement la transformation des systèmes alimentaires peut contribuer à l'atténuation du changement climatique en réduisant l'empreinte GES de la production alimentaire, mais notre évaluation montre également que des avantages connexes importants peuvent être obtenus. Les bénéfices pour la santé sont évidents: dans tous les pays évalués, le passage à des régimes alimentaires durables et sains peut réduire la prévalence de l'obésité et du surpoids, ainsi que la sous-alimentation et l'insécurité alimentaire. Ces avantages impliquent également une réduction des dépenses de santé et une amélioration du bien-être économique. Au-delà de la nutrition et de la santé, les systèmes alimentaires durables peuvent contribuer à renforcer la résilience face au changement climatique, à créer de nouvelles opportunités d'emploi, à résoudre les problèmes d'équité dans la gouvernance alimentaire actuelle qui portent souvent atteinte aux droits humains fondamentaux, à soutenir le développement rural et la prospérité économique et, dans le cas de la Colombie, à favoriser la cohésion communautaire et la consolidation de la paix.

INTÉGRATION D'UNE APPROCHE FONDÉE SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DANS LES CDN ÉVALUÉES

Les pays évalués dans ce rapport diffèrent grandement dans la manière et l'étendue de la prise en compte des systèmes alimentaires dans leurs CDN. Les différences dans la manière dont les pays ont intégré les systèmes alimentaires dans leurs CDN sont sans aucun doute le reflet, d'une part, de la grande diversité des systèmes alimentaires à travers le monde, plus particulièrement dans la mesure où les systèmes alimentaires nationaux ont historiquement contribué et continuent de contribuer au changement climatique, et d'autre part, des vulnérabilités des systèmes alimentaires nationaux aux impacts du changement climatique.

La majorité des CDN évaluées ont été élaborées sous la direction du ministère le plus compétent, généralement celui ayant le changement climatique dans ses attributions, et certaines ont bénéficié d'une coordination interministérielle. Dans certains des pays évalués, comme le Canada, la France, l'Allemagne, le Kenya et l'Espagne, des améliorations restent possibles en termes de coordination horizontale. En outre, bien que dans la majorité des processus d'élaboration des CDN, un certain degré de participation publique ait été constaté, les parties prenantes des systèmes alimentaires et, en particulier, les communautés marginalisées n'ont pas été fréquemment consultées, ce qui a entraîné des lacunes en matière de connaissances et de données probantes et aggravé les inégalités structurelles. De plus, le plus souvent, les analyses scientifiques et les méthodes de comptabilisation qui sous-tendent les CDN évaluées ne prennent en compte que certains éléments des systèmes alimentaires. Aucune des CDN évaluées ne traite de manière holistique les émissions liées aux systèmes alimentaires.

La plupart des CDN évaluées sont alignées sur les politiques existantes et à venir en matière de systèmes alimentaires, même si certaines incohérences manifestes persistent. De même, certaines des CDN évaluées identifient les avantages connexes de leurs mesures, comme les co-bénéfices sanitaires de la politique diététique du Royaume-Uni, mais il est encore possible de mieux valoriser les avantages connexes liés à la transition des systèmes alimentaires. Le degré de prise en compte de la dimension de genre dans les CDN est également très variable. Au Vanuatu, chaque mesure de CDN doit être précédée d'une évaluation de genre

et liée à un ou une spécialiste en la matière. Au Sénégal, il existe une stratégie nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes afin de garantir la prise en compte du genre dans tous les processus d'élaboration des politiques. Le processus d'élaboration de la CDN de l'Afrique du Sud a inclus des consultations avec les femmes et les jeunes, et la CDN du Canada a été alimentée par une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+). En revanche, les CDN française, allemande et américaine ne retiennent pas les femmes comme un groupe de parties prenantes important.

Si certaines CDN, comme celles des États-Unis, du Royaume-Uni, du Canada et de la Colombie, soulignent l'importance des emplois verts, ceux-ci ne sont généralement pas associés aux systèmes alimentaires des pays. En revanche, l'agroécologie, les approches régénératives et les solutions favorables à la Nature sont encouragées dans la majorité des CDN évaluées, la Colombie, le Sénégal et le Kenya présentant les mesures agroécologiques les plus ambitieuses. Le Sénégal, par exemple, a fixé des objectifs spécifiques et ambitieux en matière de restauration des sols, d'agroforesterie, de restauration des forêts, d'application d'engrais organiques et d'autres interventions agroécologiques. Des mesures visant à protéger, conserver et restaurer les écosystèmes naturels ont également été fréquemment incluses dans les CDN. Elles concernent principalement les forêts, bien que les écosystèmes marins et côtiers soient mentionnés dans les CDN du Royaume-Uni, des États-Unis, de la Colombie et du Vanuatu. En revanche, les mesures visant à promouvoir un changement de régime alimentaire, à réduire les pertes, le gaspillage alimentaire et les émissions provenant de la transformation, du stockage et du transport des aliments sont beaucoup moins souvent incluses dans les CDN. Notamment, aucune des CDN ne propose de mesures visant à réduire la consommation de protéines animales. La CDN de la Chine fait référence à la promotion de «produits et de modes de vie à faible teneur en carbone», mais elle ne précise pas si elle entend également promouvoir un changement de régime alimentaire. Par ailleurs, les CDN de la Colombie, de la France et du Vanuatu prévoient des mesures visant à améliorer la durabilité de la filière de l'élevage. Dans tous les pays, la réduction de la consommation de viande est considérée comme politiquement sensible et est donc évitée lors du processus d'élaboration des politiques.

La mise en œuvre d'un grand nombre des CDN évaluées est compliquée par des problèmes de gouvernance tels que la transparence et les budgets limités, la faiblesse des capacités d'application et de suivi, la corruption et les conflits d'intérêts. En outre, peu de processus de développement des CDN impliquent de manière significative les ministères, les gouvernements régionaux et les fonctionnaires locaux dans la mise en œuvre des CDN, et la participation des parties prenantes non gouvernementales (secteur privé, petits exploitants et exploitantes agricoles, femmes, communautés locales, peuples autochtones et société civile) est également limitée. Enfin, si la plupart des CDN évaluées sont étayées par des mécanismes financiers destinés à soutenir leur mise en œuvre, ceux-ci ne sont explicitement liés à la mise en œuvre de mesures relatives aux systèmes alimentaires que dans certains pays, comme la France. La quantification des coûts de mise en œuvre fait également souvent défaut.

OPPORTUNITÉS D'INTÉGRER DAVANTAGE LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AUX CDN

En développant le cadre d'évaluation et en l'appliquant aux CDN de certains pays, nous avons identifié plusieurs points d'entrée et opportunités pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires. Nous avons synthétisé les résultats et regroupé 14 opportunités clés en fonction de leur lien direct avec les composantes suivantes des CDN: 1) processus de planification et d'élaboration des CDN; 2) objectifs et mesures des CDN; et 3) aspects de la mise en œuvre et du suivi des CDN.

Les opportunités identifiées ont été formulées sous forme de suggestions d'actions prioritaires à l'intention des personnes impliquées dans le processus de préparation et de formulation des CDN, mais peuvent également intéresser d'autres parties prenantes et les personnes travaillant sur les liens entre alimentation et climat et sur des questions plus générales liées à la Nature et la biodiversité. En formulant les actions prioritaires suggérées, nous avons également cherché à mettre en évidence les possibilités de collaboration et d'échange de connaissances aussi bien entre les pays qu'au niveau national entre les différentes parties prenantes et groupes d'intérêt. Ces actions prioritaires visent également à mieux faire connaître les systèmes alimentaires plus durables et intégrés, afin de catalyser des financements supplémentaires et d'intensifier les processus de transformation des systèmes alimentaires déjà en cours au niveau local. La figure 1 résume les 14 actions prioritaires.

¹ Veuillez consulter les critères d'évaluation détaillés et la manière dont ils ont été élaborés dans [Cadre d'évaluation: méthodologie et guide de l'utilisateur](#)

FIGURE 1: ACTIONS PRIORITAIRES



ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES CDN

Action prioritaire no 1: décrire le processus d'élaboration de la CDN de façon claire et transparente

L'écrasante majorité des pays évalués ne fournissent pas d'informations détaillées sur le processus d'élaboration de leur CDN, ce qui rend difficile l'évaluation: 1) de la mesure dans laquelle le processus était inclusif et participatif; 2) de la manière dont les contributions des parties prenantes concernant les systèmes alimentaires ont été prises en compte; et 3) des recherches et données utilisées. Il est essentiel de décrire clairement le processus d'élaboration des CDN pour garantir la transparence, l'équité et la responsabilité.

La Colombie est une exception notable à cet égard: sa CDN fournit des informations détaillées sur le processus d'élaboration, y compris des informations sur les parties prenantes, les processus et les formats de consultation. Toutes les autres CDN évaluées fournissent des informations limitées sur la mesure dans laquelle leurs processus de développement étaient participatifs, démocratiques et inclusifs. Par exemple, la CDN des États-Unis mentionne que des consultations ont été menées et indique quels groupes de parties prenantes ont été impliqués, mais ne fournit pas de détails sur le format de la consultation ou la stratégie de recrutement. La CDN de l'Afrique du Sud indique que la CDN a été présentée aux parties prenantes du monde des affaires, des syndicats et de la société civile (y compris les groupes de femmes et de jeunes afin qu'ils apportent leur contribution au processus d'élaboration de la CDN), mais il est difficile de savoir si les contributions des parties prenantes concernant les systèmes alimentaires ont été prises en compte. La CDN du Royaume-Uni souligne que les politiques qui seront utilisées pour atteindre ses objectifs ont fait l'objet de consultations, mais ne donne pas de détails sur le processus de consultation pour l'élaboration de la CDN elle-même. Le Canada a décrit en détail comment les peuples autochtones ont été consultés et comment leurs points de vue sont intégrés dans l'élaboration de la CDN, mais beaucoup moins de détails sont fournis pour les autres consultations ou parties prenantes.

Fournir des informations sur les processus d'évaluation, de planification et de rédaction des CDN devrait non seulement renforcer la transparence, l'équité et la responsabilité, mais aussi faciliter leur examen par des tiers. Plus concrètement, ces informations devraient permettre aux parties prenantes d'évaluer dans quelle mesure les systèmes alimentaires ont été pris en compte au cours du processus. Il s'agit notamment de préciser:

- qui était responsable de la coordination de l'élaboration de la CDN;
- quels autres organismes gouvernementaux ont soutenu l'élaboration de la CDN et avec quelles responsabilités;
- si les consultations ont été menées de manière équitable, quelles parties prenantes ont été impliquées, sous quelles formes (par exemple, en facilitant l'accès des groupes vulnérables), et avec quel résultat; et
- la mesure dans laquelle ces consultations ont été prises en compte dans l'élaboration de la CDN.

L'Accord de Paris et le Rulebook de Katowice précisent également que les CDN doivent être communiquées de manière à fournir les informations nécessaires pour faciliter la clarté, la transparence et la compréhension (ICTU).²⁰ Bien que l'adhésion aux recommandations ICTU soit actuellement facultative, encore que fortement encouragée, elle deviendra obligatoire lorsque les pays examineront et mettront à jour leur CDN en 2025. Les recommandations ICTU reconnaissent qu'il n'existe pas d'approche unique, mais elles décrivent sept éléments d'information applicables à toutes les CDN.²¹ Dans le cadre du processus de planification, les pays doivent, au minimum, fournir des informations suffisantes pour permettre au lectorat de comprendre les processus de planification, les dispositions institutionnelles et le contexte national qui sous-tendent chaque CDN.

Action prioritaire no 2: mobiliser toutes les parties prenantes des systèmes alimentaires pertinentes pour l'élaboration des CDN.

Parmi les CDN évaluées, peu ont bénéficié de l'avis de spécialistes en systèmes alimentaires. Si les parties prenantes du secteur agricole ont été consultées pour l'élaboration de certaines CDN, les spécialistes ayant une vision plus globale des systèmes alimentaires et celles et ceux ayant une expertise sectorielle, par exemple dans le domaine de la santé, ont rarement été impliqués. La participation des peuples autochtones, des femmes, des petits exploitants et exploitantes, des pêcheurs et pêcheuses, des jeunes et d'autres groupes pauvres et marginalisés était également limitée. Il est essentiel d'impliquer équitablement toutes les parties prenantes des systèmes alimentaires dès le départ afin de remédier aux asymétries, aux inégalités structurelles et aux lacunes en matière de connaissances dans les processus de gouvernance climatique et alimentaire. En particulier, il est essentiel que les groupes sous-représentés participent de manière significative à la mise en place de processus de gouvernance inclusifs, afin de garantir la reconnaissance des différentes pratiques, perspectives, sources de données et contextes, et d'aboutir à la création de stratégies plus diversifiées et holistiques.

Parmi les 14 pays évalués, la Colombie, l'Afrique du Sud et le Canada ont eu le processus d'élaboration des CDN le plus inclusif et le plus démocratique. Le processus d'élaboration de la CDN de la Colombie a consisté en une consultation publique, une enquête, une stratégie de communication, des dialogues avec les communautés locales et une implication du secteur privé. La nature participative du processus d'élaboration de la CDN colombienne se reflète également dans le fait que celle-ci contient, en plus des 32 objectifs d'atténuation sectoriels qui ont été quantifiés dans l'objectif de réduction des émissions à l'échelle de l'économie colombienne, 89 mesures d'atténuation proposées par les départements et les villes ainsi que 24 mesures d'atténuation menées par des opérateurs du secteur privé, notamment une entreprise de produits alimentaires et de boissons et une autre de distribution de produits alimentaires. En Afrique du Sud, la mise à jour de la CDN a impliqué un processus de consultation, de sensibilisation et de dialogue pour impliquer les parties prenantes avant l'approbation de la CDN par le cabinet. Le processus comprenait des ateliers de consultation des parties prenantes dans chaque province et dans différents secteurs. Au Canada, le processus de consultation a été particulièrement inclusif en ce qui concerne les peuples autochtones: le gouvernement canadien a créé trois tables bilatérales de haut niveau, chacune comprenant des représentants et représentantes des Premières nations, des Inuits et des Métis. Une Optique des changements climatiques des Premières nations a été adoptée tout au long du processus d'élaboration de la CDN afin d'inclure les perspectives, les connaissances traditionnelles et les besoins des Premières nations en matière de changement climatique. De plus, les plans climatiques élaborés par les peuples autochtones ont été annexés à la CDN dans le but de reconnaître leur rôle d'agents du changement.

En revanche, si les processus de développement des CDN du Bangladesh et du Vanuatu ont également été jugés inclusifs, les consultations ont été sélectives et uniquement ouvertes à des parties prenantes spécifiques. Par exemple, au Bangladesh, certaines parties prenantes interrogées étaient d'avis que le fait de ne pas avoir inclus les agriculteurs et agricultrices dans l'élaboration de la CDN a entraîné la non-inclusion de mesures relatives aux stratégies de stockage des aliments qui ont un potentiel important de réduction des pertes alimentaires.²²

⁴ Le Rulebook de Katowice fait référence aux décisions convenues lors de la COP24 à Katowice en 2018. Celles-ci portent sur les procédures et les mécanismes selon lesquels l'Accord de Paris sera mis en œuvre, en garantissant la transparence et l'équité pour toutes les parties.

Notamment, aucun des pays évalués n'a explicitement inclus des consultations avec des experts et expertes en santé et en nutrition. Il s'agit d'une occasion manquée de s'assurer que les CDN maximisent les avantages connexes en matière de santé. Comme le souligne la grille d'évaluation des performances des CDN en matière de santé publiée par l'Alliance mondiale pour le climat et la santé, de grandes améliorations sont encore possibles à l'heure de définir des mesures climatiques susceptibles de promouvoir des régimes alimentaires sains et de réduire la vulnérabilité des personnes souffrant de maladies non transmissibles, ainsi que l'incidence des maladies à transmission vectorielle et hydrique et les problèmes de santé respiratoire.²³ Parmi les pays évalués dans ce rapport, la Colombie et le Sénégal ont reçu la note la plus élevée en matière de santé, soit 12 sur 15, à égalité avec le Laos pour la deuxième place parmi les 40 CDN reprises dans la grille d'évaluation des performances des CDN en matière de santé. Le Royaume-Uni et le Canada ont eux obtenu un score de 7 sur 15, suivis par un score de 6 sur 15 pour les États-Unis, de 5 sur 15 pour le Kenya et de 1 sur 15 pour l'Union européenne et le Bangladesh. Le Vanuatu, la Chine, l'Égypte et l'Afrique du Sud n'ont pas été évalués dans le cadre de la grille d'évaluation des performances des CDN en matière de santé.*

Les CDN étant le principal véhicule politique pour exprimer les engagements nationaux en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci, il est essentiel qu'elles reflètent les intérêts et les besoins de larges segments de la population. Cela est particulièrement important pour les mesures relatives aux systèmes alimentaires, qui sont susceptibles d'avoir des avantages connexes dans différents secteurs, mais qui peuvent également avoir un impact (positif ou négatif) pour certains groupes que pour d'autres. L'implication des parties prenantes des systèmes alimentaires dès le début du processus d'élaboration des CDN, ainsi que lors de l'élaboration des politiques relatives aux systèmes alimentaires qui interagiront avec les CDN, aboutira probablement à des CDN plus holistiques qui reflètent les réalités locales, maximisent les avantages connexes sur le plan sanitaire et socio-économique et minimisent les compromis. Une implication précoce peut servir d'outil pour construire un consensus, garantissant que les politiques bénéficient de l'adhésion nécessaire et deviennent réalisables, un atout précieux lorsqu'il s'agit de traiter des questions litigieuses autour de l'alimentation.

Il est également important d'inclure des objectifs et des mesures qui ont été élaborés par d'autres institutions du secteur public, le secteur privé ou les communautés locales. Les mesures territoriales et du secteur privé dans la CDN de la Colombie ou les stratégies climatiques autochtones fournies dans la CDN du Canada sont autant de bonnes pratiques dans ce contexte. C'est une occasion manquée dans les CDN d'autres pays où, des organismes autres que le gouvernement national, fixent également des objectifs climatiques ambitieux. La CDN du Royaume-Uni, par exemple, ne fait pas référence à l'objectif climatique ambitieux que s'est fixé le National Health Service de devenir complètement neutre d'ici 2045.

Action prioritaire no 3: veiller à ce que des évaluations intégrées des systèmes alimentaires éclairent les CDN.

La majorité des CDN évaluées s'appuyaient sur des analyses scientifiques et des méthodologies de comptabilisation qui prenaient en compte certains éléments des systèmes alimentaires mais n'abordaient pas toutes les composantes des systèmes alimentaires de manière intégrée. L'inclusion d'évaluations holistiques des systèmes alimentaires nationaux et la comptabilisation des émissions associées d'une manière exhaustive peuvent contribuer à l'élaboration de mesures ambitieuses et fondées sur des données probantes concernant les systèmes alimentaires, augmentant ainsi l'ampleur des réductions d'émissions de GES pouvant être réalisées par le biais des CDN et étendant la portée des impacts au-delà du changement climatique.

En général, les CDN évaluées prennent en compte l'agriculture et la sylviculture mais négligent le potentiel d'adaptation et d'atténuation des systèmes alimentaires dans leur ensemble. Aucune des CDN évaluées ne propose de méthode de comptabilisation qui prenne en compte de manière systématique les réductions et les suppressions d'émissions des systèmes alimentaires. Cela est dû en grande partie au fait que la plupart des comptabilisations des GES dans les CDN sont calculées par secteur plutôt que par système. Cela contribue à ce que la plupart des CDN négligent le potentiel de réduction des émissions des mesures relatives aux systèmes alimentaires qui ne correspondent pas à des secteurs tels que l'agriculture, le transport ou l'énergie. Par exemple, si les objectifs des CDN peuvent inclure des réductions d'émissions grâce à une meilleure gestion des déchets, ils peuvent ne pas prendre en compte le potentiel de réduction des émissions lié à la diminution des pertes et gaspillages alimentaires à différentes étapes des chaînes de valeur alimentaires. De même, le potentiel que représente le changement de régime alimentaire est omis des efforts de modélisation et des méthodes de comptabilisation de la plupart des CDN. En Colombie, par exemple, les pertes et le gaspillage alimentaires ont été exclus des scénarios de modélisation en raison du manque de données disponibles. Par conséquent, la CDN colombienne ne propose aucune mesure pour lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaires. La CDN des États-Unis, quant à elle, considère l'agriculture comme une catégorie à part entière, tandis que les autres émissions liées à l'alimentation ne sont prises en compte qu'implicitement dans des catégories telles que les émissions liées au transport et les émissions commerciales et résidentielles. Dans de nombreux cas, les systèmes alimentaires n'ont pas été pris en compte de manière holistique parce que les connaissances et les données nécessaires sur des questions telles que les pertes et gaspillages alimentaire et les modes de consommation ne sont pas disponibles.

Il est clair qu'une approche plus globale est nécessaire pour évaluer les systèmes alimentaires, notamment par le biais de collectes d'informations et de recherches transdisciplinaires fondées sur des données probantes, d'exercices de modélisation et d'évaluations d'impact, ainsi que par le biais de systèmes de suivi, de notification et de vérification (Monitoring, Reporting, and Verification, MRV) permettant de contrôler de manière adéquate et systématique les réductions d'émissions et les suppressions résultant des mesures relatives aux systèmes alimentaires. Des études plus complètes sont nécessaires pour saisir et comprendre tous les éléments des systèmes alimentaires (y compris la production, le transport, la distribution, la consommation et l'élimination des aliments), ainsi que les liens entre les éléments et les parties prenantes des systèmes alimentaires aux niveaux local, régional et national. En particulier, il est essentiel de comprendre le comportement des systèmes alimentaires locaux pour élaborer des mesures applicables sur le terrain. En Colombie, par exemple, une étude récente a dressé le profil du système alimentaire de la ville de Cali, en identifiant l'impact des problèmes locaux, des aspects économiques et d'autres facteurs contextuels sur les systèmes alimentaires de la ville. Dans ce contexte, il est également important de tenir compte de l'influence du commerce par le biais des importations et des exportations de produits alimentaires. Une telle approche systémique permet aux chercheurs et chercheuses et aux responsables politiques d'identifier les boucles de rétroaction entre les différents éléments et parties prenantes des systèmes alimentaires, ce qui est crucial pour identifier le véritable potentiel d'atténuation et d'adaptation des mesures spécifiques aux systèmes alimentaires, pour gérer les compromis et pour maximiser les synergies.

Au Royaume-Uni, les entretiens indiquent que le Comité sur le changement climatique (CCC), qui est chargé du suivi des efforts de réduction des émissions dans le cadre de la CDN, cherche à affiner les paramètres utilisés pour évaluer les progrès réalisés dans la réduction des émissions des systèmes alimentaires.²⁴ Bien que ces paramètres soient déjà assez sophistiqués, des efforts sont maintenant déployés pour mieux prendre en compte les différentes interrelations entre les parties prenantes et les éléments des systèmes alimentaires dans les paramètres d'évaluation du CCC.

Action prioritaire no 4: poursuivre l'amélioration de la coordination intersectorielle pour l'élaboration des CDN.

La majorité des pays évalués disposaient d'un mécanisme de coordination pour l'élaboration de leur CDN, généralement sous la direction du ministère ayant le changement climatique dans ses attributions. Si la plupart des CDN ont été élaborées avec un certain niveau de collaboration intersectorielle, dans plusieurs cas, une participation significative de ministères importants a fait défaut. L'amélioration de la coordination intersectorielle conformément aux principes des processus de gouvernance inclusifs, intégrés et à plusieurs niveaux est donc cruciale pour la cohérence des politiques entre les ministères, ainsi que pour obtenir un large soutien à l'action climatique et parvenir à la mise en œuvre à grande échelle des mesures des CDN.

Les États-Unis indiquent explicitement que leur CDN a été élaborée et sera mise en œuvre selon une approche «pangouvernementale». De même, l'Espagne a collaboré avec les ministères concernés pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan national pour l'énergie et le climat en créant la Commission interministérielle sur le changement climatique et la transition énergétique. En Afrique du Sud, un mécanisme de coordination chapeauté par le ministère des Forêts, de la Pêche et de l'Environnement a été mis en place pour travailler avec les différentes parties prenantes gouvernementales au sein et entre les différents niveaux de gouvernement pour la mise à jour de la CDN. Au Kenya, les entretiens indiquent qu'il est possible d'améliorer la collaboration entre le ministère de la Santé et le ministère de l'Agriculture afin de promouvoir une évolution vers des régimes alimentaires plus sains et plus durables.²⁵ En Allemagne et en France, les ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation n'ont pas été largement consultés lors de l'élaboration des plans nationaux pour l'énergie et le climat des pays, qui reflètent la majorité des engagements nationaux contribuant à la réalisation des objectifs fixés dans le cadre des CDN de l'Union européenne. De même, au Canada, la consultation du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a été limitée, reflétant un manque de plans de mise en œuvre concrets pour les mesures qui concernent l'agriculture et la production alimentaire.

Pour ces pays, il est donc important d'améliorer la coordination entre les ministères. Au Kenya, outre l'amélioration de la collaboration entre les ministères de la Santé et de l'Agriculture, cela pourrait impliquer le renforcement de la capacité de coordination du Conseil national sur le changement climatique, et plus particulièrement des unités chargées du changement climatique opérant au niveau national et des comtés. Au Canada, en Allemagne et en France, cela pourrait se faire par la création d'un groupe de travail sur l'alimentation et le climat et de comités composés de représentants et représentantes de tous les ministères concernés. En Allemagne, un tel groupe de travail pourrait assurer une meilleure collaboration entre le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation afin d'établir des synergies sans avoir à compromettre les intérêts des partis et des ministères.

Des leçons peuvent également être tirées de l'approche de la Colombie en matière de collaboration ministérielle, puisque le processus de mise à jour des CDN y a été coordonné par le système national de changement climatique (SISCLIMA) qui implique un organe directeur (CICC) dirigé par le ministère de l'Environnement et du Développement durable, mais qui comprend également des membres d'autres ministères et départements. Ce processus a permis d'institutionnaliser le processus de révision des CDN dans plusieurs ministères. En outre, il a permis à des équipes de différents départements de travailler ensemble pour élaborer des mesures et des objectifs concrets. La Chine fournit également un exemple de collaboration

interministérielle réussie dans le cadre du développement de son bureau de lutte contre la pauvreté. Ce bureau, chargé de lutter contre la pauvreté et d'intégrer les considérations relatives à la lutte contre la pauvreté dans toutes les politiques, était composé de différents organismes publics afin de garantir une collaboration horizontale au sein du gouvernement.²⁶ En Afrique du Sud, la commission présidentielle sur le climat, un organe multipartite créé en 2020, a fourni des conseils sur la mise à jour de la CDN du pays. Elle est composée de ministres du gouvernement et de commissaires à temps partiel issus de la société civile, de la communauté scientifique, des entreprises et des syndicats.

La mobilisation qui a conduit au Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires de 2021 et qui en a résulté offre également une occasion précieuse d'améliorer la coordination intersectorielle autour des défis posés par les systèmes alimentaires, notamment par la nomination de responsables de coordination des concertations dans les États membres et l'organisation de concertations entre États membres. Ces processus doivent permettre d'élaborer des feuilles de route nationales vers des systèmes alimentaires durables. Parmi les pays évalués dans le cadre de ce rapport, seuls le Canada et la France n'ont pas soumis de feuille de route nationale vers des systèmes alimentaires dans le cadre du processus prévu par le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (United Nations Food Systems Summit, UNFSS). En Colombie, les entretiens indiquent que les Concertations organisées sous les auspices de l'UNFSS ont permis de promouvoir une perspective holistique des systèmes alimentaires dans les forums politiques.²⁷ Au Bangladesh, les concertations entre États membres devraient également améliorer la collaboration entre le ministère du Changement climatique, d'une part, et le ministère de l'Alimentation et le ministère de l'Agriculture, d'autre part.²⁸ La coordination devrait également être étendue au-delà du niveau ministériel pour inclure les autorités infranationales et locales, comme le préconise la déclaration de Glasgow sur l'alimentation et le climat. La déclaration de Glasgow est un engagement des parties prenantes infranationales et locales à accélérer le développement de politiques alimentaires intégrées et appelle les gouvernements nationaux à agir, notamment par le biais de leurs CDN.²⁹

Action prioritaire no 5: continuer à porter et à intégrer les perspectives collectées lors des assemblées de citoyens.

Bien que cela ne soit pas explicitement mentionné dans les CDN évaluées, un certain nombre de pays ont effectivement mis en place des assemblées de citoyens et citoyennes, chargées de les conseiller sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Il est essentiel que les recommandations de ces assemblées soient traitées comme il se doit et bénéficient de la légitimité propre aux sociétés démocratiques. Dans le contexte des systèmes alimentaires en particulier, les assemblées peuvent donner la parole aux citoyens et citoyennes qui, en tant que consommateurs et consommatrices, personnes en charge de la défense des systèmes alimentaires, agriculteurs et agricultrices, pêcheurs et pêcheuses et intermédiaires, jouent un rôle clé dans l'élaboration et la transformation des systèmes alimentaires.

Le Royaume-Uni, par exemple, a convoqué une assemblée sur le climat entre janvier et septembre 2020, qui a élaboré des recommandations visant à renforcer et à soutenir le Parlement du Royaume-Uni dans ses efforts pour examiner les politiques du gouvernement britannique en matière de changement climatique.³⁰ La CDN du Royaume-Uni ne fait cependant aucune mention de ces recommandations. De son côté, la France a tenu la Convention citoyenne pour le climat entre 2019 et 2020, initiée en réponse aux manifestations des

Gilets jaunes et composée de 150 citoyens et citoyennes choisis au hasard pour représenter la population française.³¹ Cependant, il semble que les recommandations de l'assemblée aient été édulcorées avant même de faire leur chemin dans les plans nationaux français pour l'énergie et le climat. Alors que le gouvernement français avait initialement promis de soumettre les propositions «non filtrées» de l'assemblée à un débat plus large (par le biais d'un référendum ou du Parlement) le projet de loi sur le climat qui a finalement été adopté par le Parlement en juillet 2021 reflétait moins de la moitié des recommandations formulées par la Convention citoyenne.³² Le non-respect de la promesse de ne pas filtrer les recommandations de la Convention avant qu'elles ne soient soumises au vote a encore érodé la confiance dans les politiques climatiques de la France.³³

On ne saurait toutefois trop insister sur l'importance de saisir les discussions et les recommandations des assemblées de citoyens et citoyennes. C'est d'autant plus vrai lorsque ces recommandations concernent les systèmes alimentaires, car l'alimentation peut être une affaire délicate sur le plan personnel, social, culturel et historique, qui touche tous les membres de la société, et les politiques gouvernementales doivent souvent trouver un équilibre entre des compromis et concilier des besoins concurrents. Ainsi, en organisant des assemblées sur le climat, les gouvernements donnent aux citoyens et citoyennes les moyens de se soumettre eux-mêmes au processus de médiation afin d'obtenir des recommandations équilibrées qui reflètent de manière plus fidèle l'opinion publique. En ce sens, l'approche suivie par l'Écosse dans l'élaboration de sa CDN indicative peut offrir une meilleure pratique: le gouvernement écossais a convoqué une assemblée de citoyens et citoyennes sur le changement climatique en 2019, qui a contribué à l'élaboration de la CDN indicative de l'Écosse et y est mentionnée explicitement.³⁴

ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE CONTENU DES CDN

Action prioritaire no 1: veiller à l'alignement avec les politiques des systèmes alimentaires et le soutien à l'agroalimentaire tout en éliminant les contradictions ou redondances entre politiques.

Bien que la plupart des CDN évaluées aient démontré un certain niveau d'alignement avec les politiques existantes et à venir en matière de systèmes alimentaires, plusieurs incohérences persistent. L'alignement entre les politiques climatiques et les politiques liées à l'alimentation (ainsi que des mesures concrètes pour garantir que la cohérence est atteinte et maintenue dans le temps) est primordial pour assurer la mise en œuvre synergique et ambitieuse de ces politiques. Il est également essentiel d'identifier et de supprimer les politiques susceptibles d'empêcher ou d'entraver les progrès dans la mise en place de systèmes alimentaires durables.

La CDN du Royaume-Uni, par exemple, ne propose pas de mesures concrètes pour atteindre son objectif à l'échelle de l'économie, mais mentionne les politiques, dont certaines sont liées au système alimentaire du pays, qui seront utilisées. Bien que cela démontre une certaine cohérence entre l'objectif de la CDN et les politiques relatives aux systèmes alimentaires, l'absence de mesures concrètes et de plans de suivi associés pourrait présenter des difficultés pour assurer un véritable alignement. De même, la CDN actualisée de l'Afrique du Sud s'appuie sur la stratégie de développement à faibles émissions de 2019 et sur la politique nationale de réponse au changement climatique, ainsi que sur d'autres politiques nationales. Ces politiques et plans reconnaissent le rôle de l'agriculture dans les émissions de GES, les effets du changement climatique sur les populations pauvres rurales les plus vulnérables, et les défis à relever pour résoudre les problèmes liés à la sécurité alimentaire, à l'eau, à la santé et à la réforme foncière. En revanche, la CDN du Canada ne tient pas compte de la Politique alimentaire du Canada récemment adoptée, manquant ainsi une occasion clé de

mettre en commun les efforts en matière de systèmes alimentaires. En Colombie, les entretiens soulignent que si l'élaboration des politiques vise à poursuivre l'alignement par le biais d'une coopération intersectorielle, l'existence de diverses subventions qui continuent à encourager les pratiques alimentaires à forte intensité de carbone entrave la mise en œuvre cohérente de la CDN.³⁵

La cohérence des politiques des plans relatifs au climat et aux systèmes alimentaires est essentielle pour garantir la réalisation synergique des objectifs climatiques, éliminer les inefficacités et réduire les coûts de mise en œuvre. De même, il convient de maintenir la cohérence avec d'autres instruments de développement durable, tels que les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et les feuilles de route nationales élaborées dans le cadre du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires⁶. Il est donc important que l'élaboration des objectifs et des mesures des CDN tienne compte des politiques et des engagements nationaux existants et à venir en matière de systèmes alimentaires, qui peuvent soit contribuer à la mise en œuvre de la CDN, soit lui faire concurrence. Cela signifie qu'il ne suffit pas d'énoncer des engagements en faveur de la cohérence des politiques dans les CDN ou de mentionner les politiques pertinentes, mais qu'il faut également inclure des étapes et des mesures claires permettant de réaliser et de préserver la cohérence des politiques.

Une façon pour les pays de parvenir à cette cohérence est de se concentrer sur la révision et la suppression des subventions inefficaces qui entravent la transition vers des systèmes alimentaires plus durables, sains et équitables. Par exemple, lorsque le soutien public et l'environnement politique encouragent la production alimentaire à usage intensif des terres et la consommation de protéines animales à des niveaux élevés, les efforts isolés visant à augmenter la production d'aliments sains et durables seront insuffisants pour catalyser la transition vers des systèmes alimentaires durables. Dans l'ensemble des CDN et des plans nationaux évalués, on constate un manque d'efforts concrets pour réorienter les ressources publiques de l'agriculture à forte intensité de carbone vers des approches plus diversifiées et régénératrices. L'Allemagne constitue une exception notable dans ce contexte et s'est explicitement engagée à abandonner les subventions néfastes et à promouvoir une consommation alimentaire durable, notamment en investissant davantage dans la recherche, en utilisant des instruments de tarification pour encourager les sources alternatives de protéines et en menant des actions visant à améliorer la santé et les connaissances en matière d'alimentation.

Mais avec le lancement du programme d'action politique pour la transition vers une alimentation et une agriculture durables à Glasgow pendant la COP26, il y a maintenant l'espoir que d'autres pays puissent bientôt suivre les traces de l'Allemagne et même aller au-delà. Le programme d'action politique définit des feuilles de route et des actions que les pays peuvent adopter pour réorienter les politiques publiques et soutenir l'alimentation et l'agriculture tout en améliorant la résilience globale des systèmes alimentaires et en permettant une transition rurale juste. À ce jour, 16 pays ont approuvé le programme d'action politique, dont le Royaume-Uni, l'Espagne et la Colombie. Le fait de relier clairement ces feuilles de route et actions (prévues et adoptées) aux CDN pourrait catalyser davantage l'évolution vers des systèmes alimentaires durables.

⁶ Voir plus ici <https://summitdialogues.org/overview/member-state-food-systems-summit-dialogues/convenors/>

Action prioritaire no 2: reconnaître clairement les différentes retombées positives de la transformation des systèmes alimentaires.

Bien que certaines des CDN évaluées soulignent les avantages de leurs mesures qui vont au-delà de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci, il est possible de mettre davantage l'accent sur les divers avantages connexes associés à une transition vers des systèmes alimentaires durables. La reconnaissance et la communication claire des avantages connexes sur le plan écologique, sanitaire, économique et social (tels que l'amélioration de la nutrition, de la sécurité alimentaire, de la création d'emplois, de la gestion des terres et de l'accès aux ressources, de la consolidation de la paix et d'une plus grande intégrité écologique globale) sont essentielles à l'élaboration de mesures en matière de systèmes alimentaires ambitieuses, fondées sur des données probantes et qui bénéficient également d'un large soutien.

En s'engageant à s'orienter vers des régimes alimentaires sains, le Royaume-Uni reconnaît implicitement les avantages connexes pour la santé des régimes à faible teneur en carbone. De son côté, la CDN des États-Unis souligne que les avantages connexes de ses mesures et objectifs incluront la création d'emplois, l'amélioration de la santé publique et la justice environnementale, bien que ces avantages ne soient pas explicitement associés aux mesures relatives aux systèmes alimentaires. Toutefois, des améliorations peuvent être apportées aux CDN en vue de mieux mettre en avant les avantages connexes potentiels et d'inclure des mesures et des objectifs liés aux systèmes alimentaires qui soulignent ces avantages. La CDN de l'Afrique du Sud quant à elle reconnaît les risques sanitaires liés au changement climatique, y compris le fardeau croissant des maladies et d'autres aspects tels que les infrastructures, les services de santé, la disponibilité des médicaments et des fournitures médicales, et les services d'urgence, mais elle ne tient pas compte des avantages pour la santé des mesures relatives aux systèmes alimentaires, tels que des régimes alimentaires sains et durables permettant d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter.

Des mesures d'atténuation et d'adaptation des systèmes alimentaires soigneusement conçues peuvent contribuer à d'autres objectifs politiques, comme l'amélioration de la santé publique, la réduction des coûts des soins de santé, la stimulation de la croissance économique, la création d'emplois verts, la consolidation de la paix, la conservation de la biodiversité, le soutien au développement des connaissances, la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'augmentation de la résilience aux chocs naturels, sanitaires et socio-économiques. La reconnaissance et la communication claire de ces avantages connexes augmenteront probablement le soutien apporté aux mesures relatives aux systèmes alimentaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des gouvernements. Le fait de rendre ces avantages connexes plus clairs dans les CDN et de souligner leurs liens avec la transition vers des systèmes alimentaires plus durables peut également améliorer la prise de décision fondée sur des données probantes et renforcer la prévisibilité pour obtenir des investissements du secteur privé dans des systèmes alimentaires durables, sains, résilients et équitables plus importants.

Dans certains pays où les émissions de GES sont minimales, tels que le Vanuatu et le Bangladesh, les parties prenantes soulignent que l'atténuation du changement climatique elle-même devrait être considérée comme un avantage connexe, les autres priorités politiques (assurer la sécurité alimentaire, renforcer la résilience des systèmes alimentaires face au changement climatique et développer les zones rurales) revêtant une importance primordiale. Au Vanuatu, par exemple, les entretiens révèlent qu'il existe des possibilités de renforcer la résilience des pêcheries pour soutenir l'adaptation au changement climatique.³⁶ Les efforts visant à optimiser l'utilisation des pêcheries du pays — par exemple, en minimisant les déchets issus de

la transformation du poisson ou en utilisant ces déchets pour fabriquer de nouveaux produits tels que des engrais azotés ou des accessoires de mode à partir de peaux de poisson — pourraient présenter des avantages en termes d'adaptation et d'atténuation si l'optimisation des ressources s'accompagne d'une réduction globale de la pêche. En outre, ces mesures sont susceptibles de produire des avantages économiques indirects en créant des emplois grâce à la réutilisation des pertes alimentaires et en augmentant l'efficacité de la production.

Si la transition vers des systèmes alimentaires plus durables, plus sains et plus équitables est susceptible d'offrir divers avantages connexes, les transformations des systèmes alimentaires peuvent également s'accompagner de compromis — par exemple, entre différents objectifs politiques lorsque l'augmentation de la résilience nécessite des investissements économiques (compromis politiques) ainsi que lorsque les avantages et les coûts des transformations des systèmes alimentaires ne sont pas répartis de manière égale dans la société (compromis sociaux). Dans ce contexte, il est important d'avoir une compréhension holistique des systèmes alimentaires nationaux qui permette d'identifier les compromis potentiels et de donner aux responsables politiques les moyens de les aborder de manière équitable. De même, il convient de veiller à ce que les gains d'efficacité obtenus grâce aux nouvelles pratiques et technologies ne deviennent pas le seul objectif des systèmes alimentaires et que toute augmentation de l'efficacité de la production soit dûment encadrée pour tenir compte de questions telles que l'utilisation, le contrôle, l'accès, l'adéquation à l'échelle et le coût.³⁷

Action prioritaire no 3: tenir compte des émissions associées aux importations d'aliments, notamment la déforestation et la conservation des écosystèmes.

Aucun des pays évalués ne tient pleinement compte des émissions associées aux importations alimentaires, notamment celles liées à la déforestation et à la conversion des écosystèmes. Bien que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris appliquent le «principe territorial» aux émissions de GES — c'est-à-dire que seules les émissions et les absorptions qui ont lieu dans les juridictions nationales doivent être gérées et déclarées à l'échelle internationale par les pays — il est possible, dans le cadre des CDN, de proposer des mesures qui tiennent compte de toute l'étendue des impacts causés par les systèmes alimentaires.

Les émissions qui ont lieu à l'étranger mais qui sont associées à des biens importés peuvent représenter une part considérable des émissions de GES attribuables au pays importateur. Par exemple, un récent rapport du World Wild Fund for Nature (WWF) sur l'empreinte carbone et écologique du Royaume-Uni note que près de la moitié de l'empreinte carbone du Royaume-Uni (c'est-à-dire les émissions de carbone induites par la consommation basée au Royaume-Uni) provient de l'étranger.³⁸ L'analyse souligne également qu'une superficie à l'étranger équivalente à 88% de la superficie du Royaume-Uni a été nécessaire chaque année entre 2016 et 2018 pour répondre à la demande du pays pour seulement sept produits liés aux forêts: le bœuf, le cacao, l'huile de palme, la pâte à papier, le caoutchouc, le soja et le bois de construction.

Cette délocalisation des émissions est particulièrement préoccupante lorsque les aliments sont importés de pays présentant un risque de déforestation, car les produits agricoles et liés aux forêts tels que le soja, le bœuf et l'huile de palme sont responsables d'une grande partie de la déforestation tropicale et de la conversion des écosystèmes.³⁹ Ainsi, pour que les actions et les mesures présentées dans les CDN contribuent réellement à des systèmes alimentaires plus durables ayant un impact limité sur le climat, les CDN devraient également envisager des politiques axées sur la demande et des mesures liées au cycle de vie qui permettent de lutter contre la déforestation et les émissions associées aux importations de produits alimentaires.

L'adoption d'une telle perspective basée sur la consommation, venant compléter les efforts nationaux de réduction des émissions à l'intérieur des frontières nationales, peut permettre de s'attaquer plus efficacement et plus globalement aux émissions des systèmes alimentaires. Une façon possible d'y parvenir serait que les pays envisagent dans leurs CDN des actions concrètes pour inciter (et obliger) les producteurs et productrices de denrées alimentaires, les prestataires de vente au détail et de services à s'attaquer aux «émissions de niveau 3», c'est-à-dire aux émissions qui échappent au contrôle direct d'une entreprise mais qui sont néanmoins liées à leurs chaînes de valeur et à leurs opérations. Les mesures incitatives et les obligations imposées aux entreprises alimentaires pour déclarer, gérer et atténuer les impacts de la chaîne de valeur doivent aller au-delà des aspects climatiques et couvrir également les risques interconnectés tels que la perte de biodiversité, le stress hydrique, la dégradation des sols et la résistance antimicrobienne résultant de l'utilisation élevée d'antibiotiques dans l'industrie de la viande.

Certains des pays évalués ont récemment fait des progrès pour réduire les émissions provenant des produits alimentaires importés. Bien que cela ne figure pas dans ses CDN, le Royaume-Uni a présenté un projet de loi sur l'environnement qui, s'il est adopté, rendra illégale l'utilisation par les entreprises de produits provenant de terres illégalement déboisées. La France, quant à elle, reconnaît l'importance de s'attaquer aux émissions importées dans ses plans nationaux pour l'énergie et le climat, mais ne fait pas de lien explicite avec les importations alimentaires. L'opposition française à l'accord du Mercosur (qui repose sur des arguments selon lesquels l'accord ne fournit pas de garanties suffisantes contre la dégradation de l'environnement et la déforestation⁴⁰) peut indiquer qu'il est possible de revoir à la hausse les ambitions sur ce point et d'inclure des mesures visant à réduire les émissions provenant des importations alimentaires dans les futures itérations des plans nationaux français pour l'énergie et le climat. Des approches similaires devraient être suivies dans d'autres pays, en particulier ceux qui sont dépendants des importations de denrées alimentaires ou pourraient être amenés à le devenir davantage en raison de politiques agricoles plus strictes.

Dans ce contexte, la déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres et le Pacte mondial sur le méthane, annoncés lors de la COP26 (mais en dehors du régime officiel de la CCNUCC), sont des forums internationaux prometteurs pour s'attaquer à la déforestation et aux émissions de GES qui accompagnent les importations alimentaires mondiales. Plus de 130 pays (dont 12 des pays évalués dans le cadre de cette étude) ont signé la déclaration des dirigeants de Glasgow, s'engageant à stopper et à inverser la déforestation et la dégradation des terres d'ici 2030. Bien qu'elle reste assez vague sur les étapes et les mesures concrètes à prendre pour atteindre cet objectif, la déclaration des dirigeants de Glasgow ouvre la voie à une action plus globale et transformatrice, notamment par la promotion du commerce international durable et de la production et de la consommation durables de produits de base. De même, le Pacte mondial sur le méthane, qui vise à réduire les émissions de méthane de 30% par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2030, a été signé par plus de 100 pays (dont 10 des pays considérés ici). Bien que les actions en ce sens soient encore largement axées sur les chaînes d'approvisionnement en énergie, les émissions agricoles dues au bétail devraient également gagner en importance au cours des prochaines années. Pour des régions comme l'Union européenne, où une part importante des émissions de méthane est importée, cela devrait se traduire par des mesures supplémentaires pour lutter contre les émissions provenant d'autres pays.

Afin de renforcer le caractère transformateur et de garantir la responsabilité à l'égard des objectifs et des actions promus par les pays dans le cadre de la déclaration des dirigeants de Glasgow et du Pacte mondial sur le méthane, il est essentiel que les pays signataires établissent un lien clair entre ces objectifs et ces actions et leurs nouvelles CDN qui doivent être soumises d'ici la fin de 2022.

Action prioritaire no 4: prévoir des cibles et mesures pour faciliter et accélérer la transition vers une alimentation plus saine et plus durable.

Les mesures visant à promouvoir les changements de régime alimentaire ne sont pas souvent incluses dans les CDN évaluées, qui se concentrent plutôt sur la production alimentaire. Il s'agit d'une occasion manquée, car il existe une possibilité de réduire considérablement les émissions de GES à l'aide de mesures fondées sur la consommation et visant à faciliter et à accélérer les changements de régime alimentaire.

Il est donc essentiel que les CDN défendent les régimes alimentaires nutritifs reposant sur une production alimentaire durable et diversifiée, adaptée aux écosystèmes locaux et aux contextes socioculturels, comme moyen de réduire les émissions des systèmes alimentaires, tout en offrant un potentiel important de bénéfices supplémentaires pour la santé. Les régimes alimentaires néfastes pour la santé, pauvres en aliments d'origine végétale et riches en protéines animales et en aliments ultra-transformés, continuent d'alourdir la pression sanitaire dans ces pays. Par exemple, aux États-Unis et en Chine, les régimes alimentaires dominés par la consommation d'aliments peu coûteux et riches en calories tels que les boissons gazeuses, les snacks et les aliments frits et transformés, ainsi que les niveaux élevés de consommation de viande, sont un facteur clé expliquant la prévalence accrue de l'obésité, des maladies cardiovasculaires et du diabète. Par ailleurs, dans les pays à faible revenu par habitant, une partie importante de la population souffre de malnutrition en raison d'une faible diversité alimentaire et d'un apport insuffisant en protéines. Au Kenya, par exemple, une grande partie des plus de 75% de Kenyans vivant dans les zones rurales souffrent d'un apport alimentaire insuffisant.

La majorité des pays évalués n'ont pas inclus de mesures visant à atténuer le changement climatique ou à s'y adapter basées sur une modification des régimes alimentaires, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France constituant des exceptions notables pour avoir déjà pris des mesures visant à faciliter les transformations alimentaires. La CDN du Royaume-Uni comprend un engagement à s'orienter vers des régimes alimentaires plus sains, qui sera appliqué dans le cadre de la stratégie alimentaire nationale. Cette stratégie propose 14 recommandations, dont l'introduction d'une taxe sur le sucre et le sel, des obligations de déclaration pour les grandes entreprises alimentaires, un cadre d'utilisation des terres rurales et des normes minimales pour le commerce.

De même, le plan national allemand pour l'énergie et le climat comprend un engagement à promouvoir la consommation de denrées alimentaires durables en renforçant les activités d'éducation et de conseil en matière d'alimentation durable, respectueuse du climat et saine. De son côté, le plan national français pour l'énergie et le climat mentionne l'intention d'influer sur la demande et la consommation alimentaires par le biais du programme national de nutrition alimentaire, mais aucun point d'action concret n'est inclus à cette fin.

L'inclusion limitée de mesures visant à faciliter et à accélérer les changements alimentaires reflète probablement les défis associés à l'évolution des régimes alimentaires. Dans la plupart des pays évalués, les entretiens ont révélé que le changement de régime alimentaire est considéré comme politiquement sensible, les citoyens et citoyennes ne souhaitant pas que le gouvernement influence leurs choix alimentaires. De même, dans certains pays, il peut y avoir un manque de connaissances sur les alternatives aux protéines animales ou aux autres aliments à forte intensité de carbone. En outre, le changement des comportements de consommation est un processus qui prend du temps et, dans certains des pays évalués, il semble y avoir un fossé entre les jeunes générations (qui sont généralement plus ouvertes à la transition vers des régimes

alimentaires durables et sains) et les générations plus âgées (qui ont tendance à être plus conservatrices dans leurs choix alimentaires). Si ces défis sont réels et concrets dans de nombreux pays, ils ne sont pas forcément insurmontables. Par exemple, si la France et l'Allemagne ont de puissants lobbies agricoles associés au secteur de l'élevage, leurs plans nationaux pour l'énergie et le climat comprennent les mesures susmentionnées visant à promouvoir la consommation d'aliments durables et sains.

Ainsi, une plus grande attention portée aux régimes alimentaires est souhaitable pour les CDN qui n'ont pas encore pris de telles mesures, mais aussi pour des pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, où des actions plus ambitieuses pour transformer les régimes alimentaires sont nécessaires. De nombreuses parties prenantes interrogées soulignent le potentiel des politiques de marchés publics (qui déterminent la façon dont la nourriture est servie dans les cantines des écoles, des hôpitaux et des bâtiments publics) pour faciliter une transformation alimentaire. Aux États-Unis, par exemple, il est possible de développer les programmes d'aide fédéraux existants portant sur les aliments sains afin de promouvoir plus activement les aliments d'origine végétale. De même, en Chine, où la promotion d'une alimentation saine et nutritive est une priorité politique essentielle, il est possible d'inclure des mesures politiques concrètes pour la transformation alimentaire dans les mises à jour ultérieures de leur CDN. Au Kenya, où la dénutrition et l'insécurité alimentaire restent un problème de santé publique, la CDN pourrait mettre en place des mesures plus fortes pour promouvoir des régimes alimentaires nutritifs, durables et complets, qui s'alignent sur la stratégie nationale de nutrition et de repas scolaires (2017-2022). Il est toutefois essentiel que les conseils diététiques et les autres mesures politiques soient adaptés aux besoins locaux et respectent le patrimoine culturel des peuples autochtones. Au Bangladesh, par exemple, les efforts visant à modifier les régimes alimentaires devraient se concentrer principalement sur l'augmentation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en rendant plus accessibles des aliments sains et produits de manière durable. Au Canada, l'acquisition de protéines animales par la chasse et la pêche est un élément essentiel de l'identité et de la culture des peuples autochtones, et il peut être nécessaire de les exempter des efforts nationaux visant à décourager la consommation de viande.

Action prioritaire no 5: prévoir des cibles et mesures pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires.

Bien que quelques-unes des CDN évaluées prévoient des efforts pour lutter contre les pertes et les gaspillages alimentaires, il reste encore beaucoup à faire. La réduction et la réaffectation des pertes et des gaspillages alimentaires sont des éléments essentiels de l'atténuation du changement climatique et offrent des avantages écologiques, sanitaires, économiques et sociaux en réduisant la superficie des terres cultivées, en contribuant à la sécurité alimentaire et, globalement, en réduisant les émissions de GES. Compte tenu de la disponibilité croissante de données sur les pertes et les gaspillages alimentaires, les pays parviennent de mieux en mieux à démontrer l'impact de la réduction des pertes et des gaspillages alimentaires sur l'atténuation du changement climatique et les avantages connexes qui en découlent.

La CDN du Vanuatu comprend des mesures visant à produire du biogaz et des engrais pour les sols à partir des déchets alimentaires collectés aux niveaux municipal et résidentiel, mais ne comprend pas de mesures visant à réduire systématiquement les pertes et le gaspillage alimentaires. La CDN du Royaume-Uni, quant à elle, fait référence à la Stratégie de gestion de ressources et de déchets, qui prévoit des efforts pour réduire le gaspillage alimentaire. De même, la CDN de l'Union européenne souligne que la législation sur la gestion des déchets – qui inclut les déchets alimentaires et d'emballage, bien qu'ils ne soient pas explicitement reconnus dans la CDN de l'UE – a été renforcée dans le cadre des mesures visant à respecter la CDN. La CDN de l'Afrique du Sud fait référence à la stratégie de développement à faible émission du pays, qui inclut les déchets en tant que secteur clé et fixe deux objectifs pour la réduction des déchets alimentaires. Toutefois, aucune de ces CDN ne comprend de mesures concrètes et applicables pour lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaires, et les autres CDN ne les prennent pas du tout en compte. Dans de nombreux pays, dont l'Espagne, le manque de connaissances et de données solides sur les pertes et le gaspillage alimentaires représente un défi important pour la prise en compte de ceux-ci dans les mesures d'atténuation. En Espagne et en Colombie, par exemple, les entretiens révèlent qu'il s'agit d'un goulot d'étranglement majeur qui a empêché le développement de mesures sur les pertes et le gaspillage alimentaires.⁴¹

Il est donc important de reconnaître le potentiel en termes d'atténuation du changement climatique et de sécurité alimentaire et économique de la réduction des pertes et gaspillages alimentaires. Dans ce contexte, combler les lacunes des données existantes dans les pays où les informations sur les pertes et gaspillages alimentaires sont fragmentaires ou manquantes est une première étape importante qui permettra de développer des mesures qui maximisent les avantages connexes et minimisent les compromis. Dans les pays où les données sont facilement disponibles, les avantages connexes de la réduction des pertes et gaspillages alimentaires sont clairs. Aux États-Unis, par exemple, les investissements visant à réduire le gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2030 sont susceptibles d'avoir un retour sur investissement de 5 pour 1, en plus de créer 51 000 emplois, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'économiser l'eau. Ils devraient donc être inclus dans les révisions ultérieures de la CDN⁴². Le Bangladesh, quant à lui, n'inclut pas les pertes et gaspillages alimentaires dans sa CDN et n'a pas mis en place de stratégie en la matière, alors que 10 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année. Les entretiens menés indiquent que les parties prenantes au Bangladesh reconnaissent les mesures visant à améliorer la capacité de stockage des aliments au niveau local comme un enjeu majeur qui peut contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des moyens de subsistance – avec l'avantage connexe de réduire considérablement les émissions de GES.^{43,44}

Le plan national français pour le climat et l'énergie peut offrir des bonnes pratiques utiles pour lutter contre les pertes et les déchets alimentaires dans le cadre des plans climatiques nationaux. Le plan comprend des mesures visant à promouvoir la production de biocarburants à partir de la moitié des déchets alimentaires du pays, ainsi que des évaluations obligatoires des déchets alimentaires pour tous les opérateurs de services alimentaires. En outre, le plan fait référence à la feuille de route pour l'économie circulaire, qui vise également à réduire les déchets alimentaires.

Action prioritaire no 6: prévoir des mesures pour favoriser une transition juste en créant des emplois verts et en renforçant les compétences vertes dans les systèmes alimentaires.

Bien que certaines des CDN évaluées fassent référence au renforcement des capacités sous forme d'éducation et de développement des compétences ou mentionnent la création d'emplois en tant qu'avantage connexe global, celles-ci sont rarement liées aux systèmes alimentaires. La promotion de moyens de subsistance durables et la création d'emplois dans les systèmes alimentaires verts font partie intégrante d'une transition juste vers des systèmes alimentaires plus sains et plus durables qui contribuent à la justice sociale et climatique pour tous.

Les États-Unis et le Canada mettent notamment l'accent sur la création d'emplois en tant qu'avantage connexe ou objectif de leurs CDN, tandis que la CDN de la Colombie fait référence à une stratégie visant à promouvoir une «transition juste de la main-d'œuvre vers une économie résiliente et à faible émission de carbone», qui sera développée en 2023. De même, le plan national espagnol pour l'énergie et le climat inclut une Stratégie de transition juste comme moyen de soutenir les différents secteurs économiques et les zones rurales et urbaines dans leur transition vers une économie plus durable et génératrice d'emplois. Dans la CDN de l'Afrique du Sud, l'effort visant à passer d'une voie de développement énergétique à fortes émissions de GES et à faible taux d'emploi à une voie à faibles émissions, résiliente au climat et riche en emplois est considéré comme un élément central des mesures de développement durable et d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La CDN du Royaume-Uni, à son tour, mentionne l'éducation et le développement des compétences comme des domaines politiques cruciaux pour son approche globale de l'action climatique. Malheureusement, aucune de ces cinq CDN ne fait le lien entre les efforts visant à promouvoir l'éducation, le développement des compétences et la création d'emplois et les efforts de transformation des systèmes alimentaires. La CDN du Vanuatu et le plan national pour l'énergie et le climat de la France, en revanche, comprennent des mesures de formation, bien qu'elles concernent principalement les agriculteurs et agricultrices et ignorent largement les autres parties prenantes des systèmes alimentaires.

Lorsque les coûts et les avantages des transformations des systèmes alimentaires ne sont pas répartis de manière égale dans la société, la transition vers des systèmes alimentaires plus durables et plus sains impliquera probablement des compromis sociaux. Il est donc important de s'assurer que personne n'est laissé pour compte et que les transformations des systèmes alimentaires non seulement maximisent les avantages connexes mais sont également justes et équitables. Dans ce contexte, la promotion des emplois verts dans les systèmes alimentaires est essentielle pour rallier des soutiens et faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte dans la transformation des systèmes alimentaires. Cela est particulièrement important en France, où les éleveurs (qui représentent un puissant groupe de pression) craignent que les mesures d'atténuation ne compromettent leurs moyens de subsistance. Au Bangladesh, les personnes interrogées ont indiqué que les projets d'atténuation des effets du climat, tels que les programmes REDD+, mettent parfois en danger les moyens de subsistance des petits exploitants et exploitantes agricoles.⁴⁵

Il est essentiel que les mesures d'atténuation soient conçues de manière à minimiser leurs impacts sur les moyens de subsistance. De même, si les mesures relatives aux systèmes alimentaires sont censées avoir un impact sur les emplois, les CDN doivent proposer des mesures supplémentaires pour créer de nouveaux emplois verts et aider la main-d'œuvre à acquérir les nouvelles compétences nécessaires pour faciliter une transition juste.

Action prioritaire no 1: assurer la participation de toutes les parties prenantes et tous les ministères clés à la mise en œuvre et au suivi de la CDN.

À l'instar des problèmes observés lors de la préparation des CDN, peu de pays évalués mobilisent de manière significative les ministères, les gouvernements régionaux et les agents publics locaux pour mettre en œuvre les actions contenues dans leurs CDN. La participation des parties prenantes non gouvernementales, telles que les entreprises du secteur privé, les petits exploitants et exploitantes agricoles, les femmes, les jeunes, les communautés locales, les peuples autochtones et la société civile, est apparue limitée lors de la mise en œuvre des CDN. Une implication significative des principales parties prenantes des systèmes alimentaires est essentielle pour garantir une gouvernance participative, intégrée et fondée sur les droits, de sorte que la mise en œuvre et le suivi des CDN soient guidés non seulement par des données probantes, mais aussi par des principes de durabilité et d'équité.

Souvent, la responsabilité de la mise en œuvre des CDN incombe uniquement aux ministères nationaux du changement climatique et aux départements connexes. Si les parties prenantes locales sont souvent mentionnées dans les CDN, un réel engagement de leur part est rarement prévu dans les plans de mise en œuvre et de suivi. Ainsi, l'implication limitée de ces parties prenantes dans les processus de consultation se répercute sur la mise en œuvre des mesures et des objectifs, ce qui peut aboutir à un scénario indésirable où certains besoins et certaines perspectives sont privilégiés par rapport à d'autres. En France, le manque de participation des ministères à la mise en œuvre du plan national pour l'énergie et le climat peut contribuer à ce que les fonctionnaires aient l'impression que le plan n'est qu'une suggestion de scénarios d'atténuation plutôt que la feuille de route politique prévue.

De multiples approches peuvent être adoptées pour faciliter une implication massive dans le processus de mise en œuvre des CDN. Au Bangladesh, par exemple, un développement récent a vu l'introduction de «cellules climatiques» dans chacun des ministères du pays faisant office de pôles techniques chargés d'identifier les politiques et les questions politiques liées au changement climatique. Ces cellules ont été mises en place dans le but de trouver des synergies entre les politiques et d'intégrer les considérations climatiques.

Le renforcement des capacités des parties prenantes à participer à la mise en œuvre des CDN peut également favoriser l'implication des parties prenantes externes. Il est essentiel que les petits exploitants et exploitantes agricoles, les femmes, les communautés locales et les populations autochtones soient habilités à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des mesures susceptibles d'avoir le plus d'impact sur eux et à participer activement au suivi de cette mise en œuvre. Bien qu'il ne vise pas les groupes susmentionnés, le Plan national pour l'énergie et le climat (PNEC) de la France inclut une telle approche pour inciter les agriculteurs et agricultrices à mettre en œuvre des mesures agricoles par le biais d'une formation qui les aide à passer à des systèmes de production nouveaux et plus durables. La CDN du Canada comprend des programmes de conservation qui demandent aux peuples autochtones de jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des mesures. En ce qui concerne l'implication dans le suivi, l'outil MRV du Vanuatu fournit un accès facile aux plateformes de données où toutes les parties intéressées peuvent soumettre des informations sur les progrès réalisés par rapport aux projets ou programmes des CDN, bien qu'il existe des possibilités de renforcer davantage l'application de l'outil MRV du Vanuatu au système alimentaire du pays. Contribuer au suivi des CDN peut même être une obligation pour toutes les parties prenantes impliquées dans l'action climatique, comme c'est le cas au Kenya, où une loi exige que tous les organismes étatiques et non étatiques fassent un rapport annuel sur les activités liées au climat.

Action prioritaire no 2: résoudre les problèmes de gouvernance pour assurer une mise en œuvre et un suivi efficaces.

Dans de nombreux pays évalués, la mise en œuvre des CDN est compliquée par des problèmes de gouvernance tels que la transparence limitée, la faible représentation, les faibles capacités d'application et de suivi, la corruption et les conflits d'intérêts. Une gouvernance transparente, participative, intégrée et fondée sur les droits est essentielle pour atténuer efficacement le changement climatique et s'y adapter, ainsi que pour remédier aux inégalités structurelles dans les systèmes alimentaires.

Dans le cas du Vanuatu et du Bangladesh, par exemple, un manque général de capacités institutionnelles entrave la mise en œuvre de projets à grande échelle. En outre, les gouvernements n'ont pas la capacité de gérer les données sur les progrès réalisés pour soutenir l'évaluation et la révision futures des CDN. Les problèmes de gouvernance peuvent également avoir des répercussions sur les objectifs particuliers fixés dans le cadre des CDN. En France, la forte présence du lobby de l'élevage dans la politique empêche toute action concrète visant à réduire les émissions de GES de ce secteur. Aux États-Unis, il existe une résistance politique importante contre toute politique considérée comme restreignant le choix des aliments, ce qui complique toute action fédérale ambitieuse pour lutter contre le changement climatique.

Pour régler ces problèmes, il faudra procéder à de vastes réformes qui échappent à la portée d'une seule politique. Premièrement, il est essentiel d'identifier et de relever les défis gouvernementaux qui peuvent compliquer la mise en œuvre des CDN. Il peut s'agir de fixer des objectifs ou des actions spécifiques en matière de renforcement des capacités, en particulier pour les mesures relatives aux systèmes alimentaires, étant donné qu'elles sont souvent à grande échelle et impliquent diverses parties prenantes. À son tour, aux États-Unis, la résistance politique a été réduite par l'inclusion d'actions et de mesures relatives au changement climatique dans des projets de loi et des politiques dont l'objectif principal ne concerne pas explicitement le changement climatique mais plutôt les infrastructures ou l'agriculture, par exemple. De solides plans de MRV et de suivi peuvent également favoriser la mise en œuvre des CDN. Plus important encore peut-être, les CDN devraient être accompagnées de feuilles de route pour leur mise en œuvre, avec des rôles clairs pour les parties prenantes concernées, des indicateurs solides et des échéances réalisables.

Au Royaume-Uni, la loi sur le changement climatique de 2008 fournit un cadre général pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci. En vertu de cette loi, le comité chargé du changement climatique a pour mission de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques climatiques et la réalisation des objectifs climatiques. En tant qu'organe indépendant doté d'un mandat légal fort et d'un large soutien public, le suivi et les conseils du Comité lui ont permis de contribuer grandement à la décarbonisation du secteur énergétique du Royaume-Uni, et l'on s'attend à ce que le rôle moteur du Comité soit de plus en plus important dans la transformation des systèmes alimentaires du Royaume-Uni dans un avenir proche.⁴⁶

Action prioritaire no 3: quantifier les coûts de mise en œuvre des mesures pour les systèmes alimentaires et orienter les fonds publics et privés en conséquence.

Si certaines des CDN évaluées sont étayées par des mécanismes financiers destinés à soutenir leur mise en œuvre, peu d'entre elles quantifient explicitement les coûts associés à la mise en œuvre de leurs mesures et à la réalisation de leurs objectifs. La quantification des coûts de mise en œuvre des mesures relatives aux systèmes alimentaires peut constituer un tremplin pour orienter les financements publics vers des formes d'agriculture écologiquement bénéfiques, des aliments sains et des moyens de subsistance résilients, ainsi que pour débloquer des opportunités d'investissement privé, philanthropique et multilatéral dans les systèmes alimentaires durables.

Le Kenya a estimé le coût total de la mise en œuvre de ses mesures d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de la CDN, et a établi que 87% du budget requis devrait provenir de financements extérieurs. L'Afrique du Sud a quantifié le coût des besoins d'adaptation à hauteur de 16 à 267 milliards USD et les besoins d'investissement pour l'atténuation à hauteur de 60 à 64 milliards USD pour la période 2021-2030 dans le cadre de la CDN. Le Vanuatu a quantifié de la même manière les coûts associés à la mise en œuvre de la CDN, et la Colombie a indiqué dans sa CDN qu'une telle quantification est à venir.

Lorsque les coûts de mise en œuvre ne sont pas quantifiés, les financements ne peuvent pas être alloués de manière éclairée, ce qui ralentit ou entrave la mise en œuvre des CDN. En outre, la quantification des coûts peut contribuer à rendre les mesures relatives aux systèmes alimentaires plus tangibles. En tant que telle, la quantification des coûts (et la spécification des méthodes utilisées pour le calcul) renforcera probablement la mise en œuvre des CDN actuelles et à venir.

Cette quantification des coûts est particulièrement pertinente dans les pays qui recherchent des financements externes pour mettre en œuvre des mesures conditionnelles. Dans ces cas, il est important d'aller au-delà de la simple quantification des coûts et de développer également des politiques et des mesures qui débloquent des financements privés, philanthropiques et multilatéraux pour les projets de systèmes alimentaires. Sans avoir encore quantifié les coûts, la Colombie a identifié des véhicules financiers possibles pour toutes ses mesures conditionnelles, notamment des dons, des prêts concessionnels et non concessionnels, des capitaux et des garanties. Une autre approche pourrait consister à permettre aux organismes privés, philanthropiques et multilatéraux de financer les mesures climatiques nationales. De cette manière, les organismes donateurs peuvent fournir un financement climatique tout en laissant aux pays une certaine maîtrise des décisions relatives à l'allocation des ressources.

CONCLUSION

Le résumé de l'évaluation et les actions recommandées ici fournissent un aperçu de haut niveau des opportunités basées sur les CDN des 14 pays évalués. Ces opportunités reflètent les différences dans la manière dont les actions climatiques liées à l'alimentation sont intégrées dans ces CDN et la manière dont les systèmes alimentaires contribuent au changement climatique dans ces pays, ainsi que les risques que le changement climatique fait peser sur les systèmes alimentaires locaux et les parties prenantes.

Les évaluations par pays révèlent non seulement de bons points de départ pour l'adoption d'une perspective fondée sur les systèmes alimentaires, mais elles mettent également en évidence des lacunes et des opportunités. Les opportunités spécifiques identifiées dans chacune des évaluations par pays pourraient aider les pays à améliorer les aspects de la gouvernance alimentation-climat et à étendre les actions climatiques au-delà de l'agriculture et de l'utilisation des terres pour inclure des interventions dans l'ensemble du secteur alimentaire, tout en identifiant et en renforçant leurs avantages socio-économiques et sanitaires. La plupart des pays évalués utilisent un processus de consultation lors de l'élaboration des CDN qui peut être rendu plus inclusif en adoptant une approche fondée sur les droits et en impliquant activement les principales parties prenantes des systèmes alimentaires telles que les spécialistes en santé, les jeunes, les petits exploitants et exploitantes agricoles, les travailleurs et travailleuses, les communautés locales et les peuples autochtones. De même, les bons exemples de pratiques agroécologiques visant à lutter contre l'utilisation non durable des terres et l'insécurité alimentaire que l'on trouve dans certaines des CDN évaluées pourraient être exploités tout en adoptant des mesures visant à lutter contre le gaspillage alimentaire et les régimes alimentaires non durables et néfastes pour la santé.

Les opportunités identifiées dans les évaluations par pays pourraient aider à intégrer des mesures de transformation des systèmes alimentaires dans les priorités nationales clés, ce qui permettrait de mettre en place des stratégies climatiques plus complètes, plus ambitieuses et plus équitables tout en assurant la santé et le bien-être humain, écologique et animal et en augmentant la résilience au changement climatique. Elles pourraient servir d'inspiration pour améliorer la portée et l'ambition des CDN lors de la prochaine série de soumissions.

Pour une analyse plus spécifique du contexte, des résultats clés et des domaines d'amélioration recommandés pour chaque pays, nous vous encourageons à lire chaque évaluation en détail. Vous pouvez les trouver [ici](#).

NOTES DE FIN D'OUVRAGE

1. F.N. Tubiello, et al. «Pre- and Post-Production Processes Along Supply Chains Increasingly Dominate GHG Emissions from Agri-Food Systems Globally and in Most Countries», *Earth Syst. Sci. Data Discuss* [prépublication]. Consulté sur le site <https://doi.org/10.5194/essd-2021-389>, en cours de révision, 2021.
2. M.A. Clark, et al. «Global Food System Emissions Could Preclude Achieving the 1.5 and 2°C Climate Change Targets», *Science*, 370(6517): 705–708.
3. S. Roe, et al. «Contribution of the Land Sector to a 1.5°C World», *Nature Climate Change* (2019). Consulté sur le site <https://doi.org/10.1038/s41558-019-0591-9>.
4. S. Roe, et al. «Contribution of the Land Sector to a 1.5°C World», *Nature Climate Change* (2019). Consulté sur le site <https://doi.org/10.1038/s41558-019-0591-9>.
5. Agence internationale de l'énergie, «Net Zero by 2050 – A Roadmap for the Global Energy Sector» (2021). Consulté sur le site <https://iea.blob.core.windows.net/assets/4719e321-6d3d-41a2-bd6b-461ad2f850a8/NetZeroBy2050-ARoadmapfortheGlobalEnergySector.pdf>
6. M. Heller, G. Keoleian, et D. Rose, «Implications of Future US Diet Scenarios on Greenhouse Gas Emissions» (2020). Consulté sur le site <https://css.umich.edu/sites/default/files/publication/CSS20-01.pdf>
7. F.N. Tubiello, et al. «Pre- and Post-Production Processes», [prépublication]. Consulté sur le site <https://doi.org/10.5194/essd-2021-389>, en cours de révision, 2021.
8. M.A. Clark, et al. «Global Food system Emissions», 705–708.
9. S. Roe, et al. (2019). «Contribution of the Land Sector» (2019). Consulté sur le site <https://doi.org/10.1038/s41558-019-0591-9>.
10. S. Roe, et al. «Contribution of the Land Sector to a 1.5°C World», *Nature Climate Change* (2019). Consulté sur le site <https://doi.org/10.1038/s41558-019-0591-9>.
11. Agence internationale de l'énergie, «Net Zero by 2050 – A Roadmap for the Global Energy Sector» (2021). Consulté sur le site <https://iea.blob.core.windows.net/assets/4719e321-6d3d-41a2-bd6b-461ad2f850a8/NetZeroBy2050-ARoadmapfortheGlobalEnergySector.pdf>
12. IPES-Food, «Unravelling the Food–Health Nexus: Addressing Practices, Political Economy, and Power Relations to Build Healthier Food Systems» (2017). Consulté le 23 août 2021 sur [http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/Health_FullReport\(1\).pdf](http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/Health_FullReport(1).pdf).
13. FAO, «The Impact of Disasters and Crises on Agriculture and Food Security» (2021). Retrieved from <http://www.fao.org/documents/card/en/c/cb3673en>.
14. IPCC, «Climate Change 2021: The Physical Science Basis», Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Masson-Delmotte, V., et al. (eds.)]. Cambridge University Press. Publication: 2021.
15. DG des politiques internes de l'Union européenne, «Climate Change Impacts and Responses in Bangladesh» (2008). Consulté sur le site [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2008/400990/IPOL-CLIM_ET\(2008\)400990_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2008/400990/IPOL-CLIM_ET(2008)400990_EN.pdf).
16. Données de l'OCDE, «Meat Consumption» (pas de date). Consulté sur le site <https://data.oecd.org/agroutput/meat-consumption.htm>.
17. WWF-UK et RSPB, «Riskier Business: The UK's Overseas Land Footprint» (2020). Consulté sur le site https://www.wwf.org.uk/sites/default/files/2020-07/RiskierBusiness_July2020_V7_0.pdf.
18. Voir aussi Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation et le séminaire mondial de Salzbourg, «Reflections on The Salzburg Process on the Climate Emergency & the Future of Food: Transformation for a 1.5°C World» (2021). Consulté le 23 août 2021 sur https://futureoffood.org/wp-content/uploads/2021/05/SalzburgProcessDoc_50621.1.pdf
19. Entretien 24 (26 juillet 2021).
20. Secrétariat de la CCNUCC et RCC Dubaï, «Virtual Workshop: Provisions/Process for NDCs and Katowice Guidance on ICTU» (2020). Consulté sur le site <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NDC%20preparation%20and%20submission%20process%20in%202020%20and%20ICTU%20elements%20for%20NDCs%20%28Day%201%29.pdf>.
21. Ibid.
22. Entretien 24 (26 juillet 2021).
23. Alliance mondiale pour le climat et la santé, «Are National Climate Commitments Enough to Protect Our Health?» (2021). Consulté sur le site <https://climateandhealthalliance.org/initiatives/healthy-ndcs/ndc-scorecards/>.
24. Entretien 31 (4 août 2021).

25. Entretien 36 (14 juin 2021).
26. Entretien 57 (22 novembre 2021) et entretien 58 (22 novembre 2021).
27. Entretien 9 (7 juin 2021).
28. Entretien 16 (11 juin 2021).
29. Déclaration sur l'alimentation et le climat de Glasgow, «The Glasgow Food and Climate Declaration» (pas de date). Consulté le 13 août 2021, sur <https://www.glasgowdeclaration.org/the-glasgow-declaration>.
30. Climate Assembly UK, (pas de date). Consulté le 30 juillet 2021 sur le site <https://www.climateassembly.uk/>.
31. Ecologic, «Climate Laws in Europe: Good Practices in Net-Zero Management» (2020). Consulté sur le site <https://europeanclimate.org/wp-content/uploads/2020/02/04-02-2020-climate-laws-in-europe-full-report.pdf>.
32. C. Farand, «French Climate Bill Set For Rocky Ride After Citizens' Assembly Slams Weak Ambition» (2021). Consulté sur le site <https://www.climatechangenews.com/2021/03/03/french-climate-bill-set-rocky-ride-citizens-assembly-slams-weak-ambition/>.
33. S. Phalnikar, «France's Citizen Climate Assembly: A Failed Experiment?» (2021). Consulté sur le site <https://www.dw.com/en/frances-citizen-climate-assembly-a-failed-experiment/a-56528234>.
34. C. Taylor, «Calls for Farming Support to Enable Move Away from Meat and Dairy» (2021). Consulté sur le site <https://www.thescottishfarmer.co.uk/livestock/19412333.calls-farming-support-enable-move-away-meat-dairy/>.
35. Entretien 6 (27 mai 2021).
36. Entretien 27 (2 août 2021).
37. Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation et séminaire mondial de Salzbourg, «Reflections on The Salzburg Process on the Climate Emergency & The Future of Food: Transformation for a 1.5°C World» (2021). Consulté le 23 août 2021 sur https://futureoffood.org/wp-content/uploads/2021/05/SalzburgProcessDoc_50621.1.pdf.
38. S. Jennings, C. McCormack, et G. Stoll, «Thriving within Our Planetary Means: Reducing the UK's Footprint of Production and Consumption by 2030» (2021). Consulté sur le site https://www.wwf.org.uk/sites/default/files/2021-06/Thriving_within_our_planetary_means_full_report.pdf.
39. L.S. Fai Lam, et al. «Zeroing-in on Deforestation: Which Agricultural Commodities Companies Are Addressing Deforestation Issues?» (2020). Consulté sur le site https://6fefcbb86e61af1b2fc4-c70d8ead6ced550b4d987d7c03fcdd1d.ssl.cf3.rackcdn.com/cms/reports/documents/000/005/430/original/CDP_Agriculture_2020_Exec_sum.pdf?1604570315.
40. Euractiv, «France Says Opposes EU-Mercosur Trade Deal Over Deforestation Concerns» (2020). Consulté sur le site <https://www.euractiv.com/section/climate-environment/news/france-says-opposes-eu-mercursos-trade-deal-over-deforestation-concerns/>.
41. Entretien 10 (9 juin 2021).
42. ReFED, «Food Waste Is a Solvable Problem: Here's How To Do It» (pas de date). Consulté le 17 juillet 2021 sur le site <https://refed.com/food-waste/the-solutions>.
43. Entretien 16 (11 juin 2021).
44. Entretien 19 (16 juin 2021).
45. Entretien 24 (26 juillet 2021).
46. Entretien 31 (4 août 2021).

REMERCIEMENTS

Nous remercions les nombreuses personnes et organisations qui ont consacré leur temps et leur expertise à la planification et à l'élaboration de cet ouvrage. Le comité de la cellule impact climatique de l'Alliance mondiale doit être félicité pour son sens du leadership, sa vision et sa détermination à faire progresser notre compréhension du lien entre alimentation et climat. Les membres de la cellule impact climatique comprennent des représentants et des représentantes des fondations suivantes: 11th Hour Project, Agropolis Fondation, Azim Premji Philanthropic Initiatives, The Christensen Fund, Clarence E. Heller Charitable Foundation, Fondation Daniel et Nina Carasso, David Rockefeller Fund, GRACE Communications Foundation, J.W. McConnell Family Foundation, McKnight Foundation, Oak Foundation, Robert Bosch Stiftung, Tudor Trust, and V. Kann Rasmussen Foundation. Ce travail a également bénéficié des conseils et des contributions d'un comité consultatif de projet (Project Advisory Committee, PAC) externe: Ana Maria Loboguerrero, Andrea Carmen, Brent Loken, Bridget Mugambe, Clea Kaske-Kuck, Clementine O'Connor, Fabio Leippert, Helena Wright, Lujain Alqodmani, Malik Dasoo, Marie-Claire Graf, Martina Fleckenstein, Million Belay, Saliem Fakir, et Teresa Anderson

Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes et organisations qui ont donné de leur temps et de leurs idées pour rendre possible les 14 évaluations de pays:

Alan Dangour, Ana Maria Loboguerrero, Andrés Muñoz Rico, Arouna Diédhiou, Augusto Castro-Nunez, Ben Lilliston, Beth Hunter, Brandon Abdinor, Brent Preston, Chen Meian, Chris Stark, Cyrielle Denhartigh, Dana Gunders, Dave Reay, Dorah Wilson, Mohammad Asaduzzaman, Pamela Fergusson, Rod MacRae, Wais Kabir, Dustin Benton, Dylan Anderson-Berens, Emma Sirois, Gisèle Yasmeen, Gloria Elena Erazo Garnica, Gloria Isabel Guzman Casado, Helen Ding, Hu Min, Ibrahima Hathie, Jahangir Masum, Javier Ortiz, Jian Yi, John Stoddard, Laura Cramer, Laura Pereira, Lavinia Roveran, Malcolm Dalesa, Mamdou Barry, Margaret Zafiriou, Maria Carrascosa García, Mary Nyasimi, María Navarro González-Valerio, Melle Leestra, Mia MacDonald, Mireia Barba Cuscó, Modi Mwatsama, Nicolas Cock Duque, Ouyang Huiyu, Pablo Montoya, Pauline Scheelbeek, Perihane Allam, M. A. Sattar Mandal, Raymond Auerbach, Ruth Kennedy, Saleemul Huq, Sarah Ouannnon, Saskia Richartz, Scott Drimie, Sophia Murphy, Stephen Otieno, Susan Alexander, Tanor Meissa Dieng, Tim Benton, Tobias Reichert, Vanessa Sánchez Orteg.

Ce travail a été généreusement financé par les fondations suivantes: David Rockefeller Fund, Crown Family Philanthropies, Fondation Daniel et Nina Carasso, J.W. McConnell Family Foundation, the Oak Foundation, One Earth, et Robert Bosch Stiftung. Nous exprimons notre profonde gratitude au secrétariat de l'Alliance mondiale: Ruth Richardson, directrice exécutive; Patty Fong, directrice de programme, climat et santé et bien-être; Lauren Baker, directrice principale des programmes; Kasia Murphy, directrice des communications; Vivian Maduekeh, coordinatrice des programmes et Pablo Vidueira, consultant en évaluation Blue Marble. Nous apprécions grandement le soutien reçu des consultants ayant travaillé sur ce projet: Thiago Chagas, Haseeb Bakhtary, Barbara Hermann, Danick Trouwloon, Hilda Galt, Aron Teunissen (Climate Focus); Karin Kleinbooi, Nonsikelelo Nkomo (Solidaridad) et Mark Driscoll (Tasting the Future). Leur participation à l'élaboration de la forme et du contenu du projet, du début à la fin, a considérablement contribué à rendre ce projet encore plus solide.



À PROPOS DE L'ALLIANCE MONDIALE POUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION

L'Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation est une alliance stratégique regroupant des fondations philanthropiques qui travaillent de concert et avec d'autres partenaires pour transformer les systèmes alimentaires mondiaux dès aujourd'hui et pour les générations à venir. Nous considérons qu'il est urgent de transformer les systèmes alimentaires mondiaux et qu'il est possible de travailler ensemble et avec d'autres partenaires pour apporter des changements positifs. La réforme des systèmes alimentaires exige que nous élaborions des solutions nouvelles et meilleures à toutes les échelles, par le biais d'une approche systémique et d'une collaboration approfondie entre la philanthropie, les scientifiques, les mouvements de base, le secteur privé, les agriculteurs, les agricultrices, les personnes travaillant dans les systèmes alimentaires, les peuples autochtones, les gouvernements et les responsables politiques.

www.futureoffood.org

